LA SEMAINE AFRICAINE



N° 3967 du Lundi 30 Mars 2020 - 67° Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

LI PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

COVID-19

«Nous sommes en guerre!», le chef de l'Etat annonce des mesures drastiques contre la pandémie

Denis Sassou-Nguesso Page 3

CORONAVIRUS ET VIE DES ENTREPRISES

Le patronat pour des mesures de soutien aux entreprises

Page 5

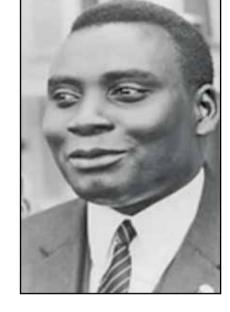
Editorial

Guerre?

Page 3

<u>DÉCÈS DE JEAN-CLAUDE</u> GANGA

Une figure emblématique du sport disparaît



Page 14

LE CONGO À L'HEURE DU CORONAVIRUS

Pourra-t-on éviter le pire?

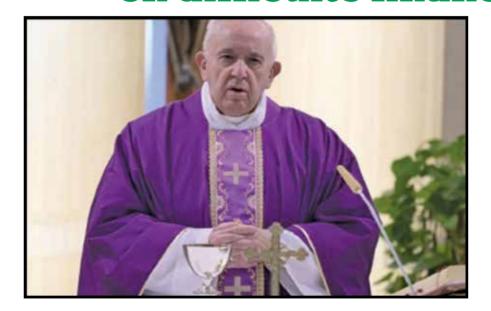
Page 11

Le nombre de personnes testées positives pourrait passer à 23

Page 3

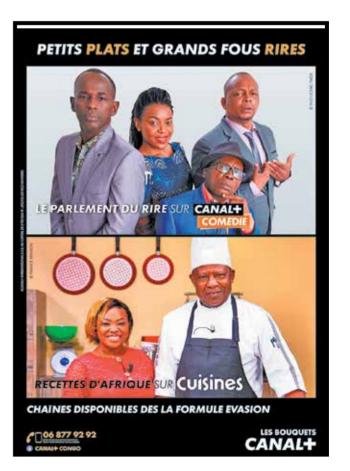
COVID-19

Le Pape prie pour les personnes en difficulté financière



"Le Seigneur ne déçoit pas: Il ne déçoit pas. Il nous fait attendre, Il prend son temps, mais Il ne déçoit pas. Foi, persévérance et courage", soutient le Pape François

Page 9



ANNONCES

ETUDE DE MAITRE Frédy Cyriaque MOKOKO

Immeuble BATANGA MOUSSOLO, en face de la CCA, derrière la DGMC, Centre-Ville-Brazzaville, Avenue Charles Foucault B.P.: 14 642 * Tél.: (242) 06 661 23 53 // 05 5560 06. 86 E-mail: mokok0709@gmail. * etudemokoko@yahoo.fr Ouenzé - Brazzaville - République du Congo

AVIS D'OUVERTURE D'UNE SUCCURSALE

Par le ministère de Maître Frédy Cyriaque MOKOKO, Notaire à la résidence de Brazzaville, l'associé unique de la société AFRICA ZONE TRADING, société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de un million de francs CFA, dont le siège social est fixé à Pointe-Noire, Quartier Loandjili, Route Nationale n°1, vers la commune de Loandjili, Arrondissement n°4 Loandjili, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire, sous le numéro 19 B 326, a:

- Par assemblée générale extraordinaire en date à Pointe-Noire du 09 mars 2020 dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes du notaire soussigné le 13 mars 2020, décidé de l'ouverture d'une succursale à Brazzaville. A cet effet, Monsieur PARWANI ANIL KUMAR, de nationalité indienne, a été nommé gérant de la succursale à Brazzaville de la société AFRICA ZONE TRADING.

Ladite succursale de la société AFRICA ZONE TRADING est inscrite au Registre du Commerce et du crédit Mobilier tenu au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 18 mars 2020, sous le numéro CG-BZV 20 B 7599, son siège est fixé à Moungali-Brazzaville, 113 rue Ossélé.

POUR AVIS,

Me F. C. MOKOKO, NOTAIRE.

CNOOC CONGO SA

SOCIETE ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GENERAL AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA

SIEGE SOCIAL: CENTRE-VILLE, CÔTE SAUVAGE, SECTION E, PARCELLE 127, POINTE-NOIRE. REPUBLIQUE DU CONGO R.C.C.M.: CG/PNR/11 B 2071

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée générale mixte en date, à Beijing (République Populaire de Chine), du 18 décembre 2019, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre) le 7 février 2020, sous le numéro 1148, folio 27/19, l'actionnaire unique a notamment décidé:

* à titre ordinaire, de nommer, en qualité respectivement de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant, la société PricewaterhouseCoopers Congo et Monsieur Sylvester Njumbe, pour une durée de six (6) ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les états financiers de synthèse de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024, après avoir constaté le

non-renouvellement des mandats de la société Ernest & Young et Monsieur Ludovic Ngatse, respectivement en qualité de Commissaire aux comptes titulaire et de Commissaire aux comptes suppléant;

* à titre extraordinaire, la poursuite des activités de la société.

Le dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 23 mars 2020, sous le numéro 20 DA 225. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été enregistrée sous le numéro M2/20-340.

Pour avis, L'Administrateur général.

REMERCIEMENTS

Au nom de la Mutuelle des enseignants retraités (MER), Gabriel PELEKA, président de ladite mutuelle, remercie du fond du cœur le bureau exécutif de la MER, les enseignants retraités membres et non- membres, les enseignants encore actifs ainsi que les amis, parents et connaissances pour le soutien multiforme apporté de loin ou de près lors du décès de la regrettée membre Cécile MATSI-MOUNA survenu le 16 mars à l'hôpital général de Loandjili et inhumée le 28 mars 2020 au cimetière municipal de Vindoulou.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée puissent porter leurs prières en faveur de son âme.

Que la terre de nos aïeux lui soit légère!



SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/DURQuaP/2020 REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES ET PRODUCTION DU DAO DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE SANTÉ DE SOUKISSA (ARRONDISSEMENT 5: OUENZÉ) À BRAZZAVILLE.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG N° de référence: CG-DURQuaP-099-SC-QC

- 1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Etudes techniques et production du DAO des travaux de réhabilitation du Centre de Santé de Soukissa (Arrondissement 5: Ouenzé) à Brazzaville».
- 2. Les services de consultant («Services») consistent à: (i) réaliser les études techniques, (ii) identifier les équipements à installer au CSI et (iii) produire le DAO en vue du recrutement d'une entreprise pour réhabiliter et équiper le Centre de Santé du Quartier Soukissa à Ouenzé (Arrondissement: 5) à Brazzaville.
- 3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus.

Les Consultants intéressés doivent fournir les

- informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
- 4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
- 5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un

accord de sous-traitant.

- 6. Un Consultant sera choisi selon la méthode «Qualification de Consultants (QC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
- 7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
- 8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 17 avril 2020 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat
Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick
TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya);
Croisement Route de la Base militaire avec le
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14
729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 /
(+ 242) 05 776 90 57 /06 667 22 29

Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 26 mars 2020

Le Coordonnateur par intérim du Projet; Le Spécialiste en passation des marchés

Guy Arsène FOUAKAFOUENI. -

du Projet;

COVID-19

Le chef de l'Etat engage les Congolais à mener le combat contre la pandémie

Face à la progression du COVID-19 et ses effets dévastateurs dans la vie sociale des pays, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou-Nguesso, s'est adressé à la nation le 28 mars dernier. Pour engager les Congolais à mener le combat contre la pandémie. «Nous allons tous combattre pour que le coronavirus ne se propage pas partout dans tout le pays, n'atteigne pas un grand nombre d'entre nous et ne détruise pas plusieurs vies sur notre territoire. Nous allons tous combattre pour préserver chaque vie humaine menacée», a-t-il déclaré, tout en décrétant le confinement à domicile de l'ensemble de la population et l'instauration d'un couvre-feu pour une période de 30 jours à compter de ce mardi 31 mars 2020.

e chef de l'Etat a commencé par dire qu'aucun pays n'est épargné ou ne sera épargné de cette pandémie. «Le mal est là. Toujours agressif et encore souvent mortel. Il résiste farouchement et s'étend chaque jour un peu plus»

Le COVID-19 a bouleversé sans prévenir la vie internationale, «il ébranle la vie sociale dans tous les pays, il a désorganisé l'économie mondiale, mis un coup d'arrêt brutal à la mondialisation et menace de plonger toutes les économies nationales dans la pire des récessions», a souligné le chef de l'Etat.

Le COVID-19 est désormais le principal ennemi à combattre et à vaincre. «Il mobilise toutes les énergies et a pris le dessus sur tout dans le monde. Ce mal absolu est encore là! Bien là. Il continue de gagner du terrain peu à peu et s'installe dans notre pays».

Les dernières statistiques font état de 19 personnes contaminées, dûment recensées sur le territoire national. «L'histoire qui se dessine sous nos yeux, nous enseigne que si nous ne nous mettons pas en ordre serré de bataille dès à présent, le mal va vite percer nos lignes de défense et se répandre comme une draînée de poudre sur l'ensemble du territoire national», a prodiqué le président de la République qui a engagé la population à mener le combat contre le COVID-19.

Pour ce combat, «ce ne sont pas seulement nos services de santé et nos forces de défense et de sécurité qui doivent monter seules au front. C'est tout le peuple qui doit se porter en première ligne pour arrêter nette la progression de l'ennemi, le COVID-19. Voilà pourquoi, j'invite solennellement toutes les congolaises et toutes les congolaise et tous les congolais à prendre une part active au combat déjà en cours contre le COVID-19. Nous allons tous combattre parce que le coronavirus ne se propage pas partout dans le pays, n'éteigne pas un grand nombre d'entre nous et ne détruise pas plusieurs vies sur notre territoire; nous allons tous combattre pour préserver chaque vie humaine menacée; nous allons tous combattre pour sauver notre économie et notre société de la noyade consécutive au règne de la pandémie de COVID-19; nous allons tous combattre pour que le pays



Sassou-Nguesso. A la vérité, «l'observance de toutes les mesures édictées, la détermination et la discipline de tous forment l'essentiel du combat. Combattre pour soi, combattre pour nous tous, c'est avant tout s'y conformer. Tout cela appelle des sacrifices, le combat en vaut la chandelle», a-t-il dit.

A partir de maintenant, a expliqué le chef de l'Etat, la vie des Congolais ne peut plus être pareille à celle d'il y a un mois. «Depuis le 14 mars dernier sur mes instructions, le Gouvernement met progressivement en place les mesures de prévention et de protection du pays et de son peuple contre la pandémie de COVID-19», a-t-il rappelé.

Tenant compte de la virulence manifestée du COVID-19 observée à travers les médias du monde, le chef de l'Etat a pensé qu'il faut aller plus loin



Denis Sassou-Nguesso

pour espérer gagner le combat sans trop de perte en vies humaines.

C'est pourquoi, après avoir consulté le président du Sénat, de l'Assemblée nationale, le chef du Gouvernement, les présidents de la Cour constitutionnel et de la Cour suprême, les éminents scientifiques, il a décidé pour les 30 jours à venir avec effet à compter du mardi 31 mars 2020, ce qui suit: l'instauration de l'état d'urgence sanitaire; le confinement à domicile de l'ensemble de la population à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables; l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire national à l'exception des déplacements jugés essentiels; la fermeture de tous les lieux de vente autres que ceux des aliments et des produits essentiels; la régulation de vente sur les marchés domaniaux; la mise en place d'un couvre-feu de 20h à 5h du matin. «La mobilisation générale des forces de défense et de sécurité afin de

faire respecter sans faille l'ensemble de ces décisions»; la création d'un fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises; la compensation des pertes de revenus des actifs et l'aide aux personnes vulnérables. «Ce fonds doit mobiliser au moins 100 milliards de F.CFA courant avril 2020», a-t-il informé.

Pour mener à bien ce combat, le chef de l'Etat a mis en place une coordination nationale de gestion de la pandémie du COVID-19, une task-force sur l'impact économique et sociale du COVID-19, un comité national de la riposte à la pandémie et un collège des experts.

Au-delà de l'efficacité des Institutions et des décisions, le président de la république a estimé que le comportement de la population doit être exemplaire. «La santé et peut-être même la vie de chacun et de tous en dépend», a-t-il conclu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

COVID-19

Le nombre de personnes testées positives pourrait passer à 23

Le Gouvernement a annoncé le vendredi 27 mars 2020, la confirmation de 15 nouveaux cas de COVID-19 sur le territoire national. Il a souligné l'existence de cas de contamination locale dont le nombre reste à déterminer. A l'heure actuelle, le nombre des personnes testées positives pourrait atteindre 23.

ne situation qui prend des allures inquiétantes. Le chiffre de 15 nouveaux cas de contamination a été confirmé le 27 mars par le ministre porte-parole du gouvernement. Thierry Lézin Moungalla. «Le Conseil des ministres constate ce jour la confirmation de nouveaux cas de covid-19 au Congo. Il s'agit de 15 nouveaux cas, ce qui porte total de cas de coronavirus à 19 en République du Congo. Il semble également établit qu'il existe à présent des cas de contamination locale dont le nombre reste à préciser», a-t-il déclaré.



Jacqueline Lydia Mikolo

Devant la gravité de la pandémie, le président de la République s'est adressé à la nation et au peuple congolais. Il a décidé d'un certain nombre de mesures dont le confinement à domicile et le couvre-feu. A ces mesures préventives s'ajoutent celles prises déjà par le Gouvernement contre la propagation du COVID-19. La mesure de confinement à domicile pourrait être une décision difficile pour les Congolais

habitués à un autre mode de vie. Une réalité que le peuple doit vivre pour tenter soi peu d'empêcher la propagation du COVID-19 qui aurait déjà affecté 23 personnes avec la confirmation de quatre nouveaux cas. Une information qui sera confirmée par la ministre de la Santé. On parlerait aussi de quelques cas guéris.

KAUD

Editorial

Guerre?

e Président de la République a donc fini par prendre la parole pour marquer la gravité du mal que nous affrontons en ce moment. Le coronavirus, «mal absolu», doit nous trouver tous en première ligne de lutte, a martelé le chef de l'Etat. Tous, nous devrions nous sentir concernés et responsables pour freiner l'avancée fulgurante de cette maladie qui n'était pas là il y a seulement trois mois.

Le ton ferme et solennel de la déclaration, l'inédit des mesures annoncées, l'apparente lucidité à reconnaître que nous entrons dans une phase de vie qui ne ressemblera à aucune autre avant, ne permettent pas de penser que le Président de la République a voulu se livrer à un simple exercice de communication. Il en va de notre vie à tous : le mal est bien là et jouer à le nier ou à lui trouver une autre nature et une autre finalité, c'est tout sauf responsable.

Tous derrière le chef de l'Etat, donc. Mais tous conscients aussi que la lutte qui nous engage doit se nourrir d'attitudes nouvelles. Un fonds de soutien de 100 milliards? L'homme de la rue se demande déià: qui va le gérer? Quel résultat en tirerons-nous au concret qui ne sera pas parasité par les «siphonneurs» de toujours? Par ceux qui ont fini par transformer les plus merveilleux projets de développement de ce pays en gouffres à milliards et en chevaux blancs? Guerre? On saisit la portée sémantique de cette expression et sa dimension symbolique. Mais dans un pays où nous ne sommes pas encore parvenus à déterminer le nombre de guerres que nous nous sommes infligées, leur nature et leurs finalités, la guerre est un élément de division. Pas de rassemblement. A moins que, précisément, le coronavirus nous inculque désormais de nous conduire en citoyens et non plus en thuriféraires ne voyant le mal que chez les autres, et le bien - toujours chez les siens!

Le coronavirus exige que nous engagions effectivement une guerre: contre nos mentalités d'éternels accros aux passe-droits; de critiques impénitents de ceux qui ne sont ni de notre ethnie, ni de notre parti et indulgents envers les amis bénigne et de presque peu d'effets. Il y en a qui ont clamé le plus d'un milliard détourné à la mairie, ce n'était rien de bien grave. L'injustice est décriée dans les mots, noyée au milieu de circonlocutions: «insuffisances» et autres «antivaleurs», et pas dénoncée vigoureusement en termes de vols, détournements et gabegie.

Nous sommes en guerre contre un virus. Pour la première fois depuis notre indépendance formelle, ce combat-là ne vise pas la conquête ou le maintien d'un pouvoir, mais la survie d'un peuple, l'affirmation d'une Nation.

Albert S. MIANZOUKOUTA

DECLARATION DU PRESIDENT DENIS SASSOU-NGUESSO SUR LE COVID-19

Mes Chers Compatriotes,

Depuis trois mois, l'humanité entière est ébranlée par un virus, appelé COVID-19.

Du nord au Sud, de l'Est à l'Ouest de la planète terre, aucun pays n'est épargné ou ne sera épargné, affirment les scientifiques.

Aujourd'hui, les personnes contaminées recensées à travers le monde se comptent par certaines de milliers et les morts par milliers.

Toutes les grandes puissances économiques mondiales se disent désormais en guerre contre le CO-VID-19. Et, le mal est là, toujours agressif et encore souvent mortel. Il résiste farouchement et s'étend chaque jour un peu plus.

Le COVID-19 est désormais le principal ennemi à combattre et à vaincre. Il mobilise toutes les énergies et a pris le dessus sur tout, dans le monde.

Et pourtant, trois mois seulement avant, nombre de dirigeants dans beaucoup de pays et même ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé ne se faisaient pas à l'idée que le nouveau coronavirus deviendrait très vite une pandémie, décimant des milliers de vies et créant le chaos à travers tous les continents.

Très Chers Compatriotes,

Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, le nouveau coronavirus, ce mal absolu, est encore là, bien là. Il continu de gagner du terrain.

Peu à peu, il s'installe dans notre pays. Les dernières statistiques font état de 19 personnes contaminées, dûment recensées sur le territoire national.

L'histoire qui s'écrit sous nos yeux nous enseigne que si nous ne nous mettons pas en ordre serré de bataille, dès à présent, le mal va vite percer nos lignes de défenses et se répande comme une traînée de poudre sur l'ensemble du territoire national.

Aussi, Mes Chers Compatriotes, je vous engage tous à mener le combat contre le COVID-19.

Pour ce combat-ci, ce ne sont pas seulement nos services de santé et nos forces de défense et de sécurité qui doivent monter seuls au front. C'est tout le peuple qui doit se porter en première ligne pour arrêter net la progression de l'ennemi, le COVID-19.

Voilà pourquoi, en ce jour, samedi 28 mars 2020, j'invite solennellement toutes les Congolaises et tous les Congolais à prendre une part active au combat déjà en cours contre le COVID-19. Nous allons tous combattre pour que le coronavirus ne se propage pas partout dans le pays, n'atteigne pas un grand nombre d'entre nous et ne détruise pas plusieurs vies sur notre territoire.

Nous allons tous combattre pour préserver chaque vie humaine menacée.

Nous allons tous combattre

pour sauver notre économie et notre société de la noyade consécutive au règne de la pandémie de COVID-19. Nous allons tous combattre pour que le pays reste débout et poursuive avec hardiesse sa marche vers le développement.

Nous allons tous combattre pour que l'engagement triomphe sur le fatalisme, que la responsabilité triomphe sur l'inconscience et que l'organisation triomphe sur le peur.

Congolaises, Congolais,

On ne va pas au combat, on ne mène pas le combat, on ne gagne pas le combat, sans règles strictes à observer, sans détermination inébranlable et sans discipline de fer. A la vérité, l'observance de toutes les règles édictées, la détermination et la discipline de tous forment l'essentiel du combat. Combattre pour soi, combattre pour nous tous, c'est avant tout s'y conformer.

Tout cela appelle es sacrifices. Le combat en vaut la chandelle, auraient dit nos ancêtres.

A partir de maintenant, notre vie ne peut plus être pareille à celle d'il y'a un mois.

Depuis le 14 mars dernier, sur mes instructions, le Gouvernement met progressivement en place des mesures de prévention et de protection du pays et de son peuple contre la pandémie de COVID-19.

Les dernières en date étant: - la fermeture des lieux de

- la fermeture des établissements d'enseignement préscolaire, primaire général, technique et professionnel, ainsi que des établissements d'enseignement supérieur tant publics que privés;
- la fermeture des bars-dancing, boîtes de nuit et des établissements communément appelés VIP et Caves;
- L'interdiction des réunions ou rassemblements de plus
- de 50 personnes; - La célébration, dans la plus stricte intimité, de tous les événements familiaux (ma-



Denis Sassou-Nguesso (Ph. d'archives)

riages, veillées mortuaires, etc...)

- La fermeture jusqu'à nouvel ordre e toutes les frontières terrestres, fluviales, maritimes et aériennes sauf pour les navires et vols cargos. - le réquisitionnement de cer-

taines formations sanitaires dans les départements de Brazzaville, de Pointe-Noire et de la Cuvette

En tenant compte de la virulente manifestée du CO-VID-19, que nous pouvons observer au travers des médias du monde, il nous faut aller plus loin, pour espérer gagner le combat, sans trop de pertes en vies humaines. Après avoir consulté le Président du Senat, le Président de l'Assemblée nationale, le Premier ministre, Chef du gouvernement, le Président de la Cour constitutionnelle, le Président de la Cour suprême et des éminents scientifiques:

Je décide, en votre nom à vous tous, pour les trente iours à venir, avec effet à compter du mardi 31 mars 2020, ce qu'il suit:

- l'instauration, dans notre pays, de l'état d'urgence sanitaire;
- le confinement à domicile de l'ensemble de la population, à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables;
- l'interdiction de la circulation sur l'ensemble du territoire national, à l'exception des déplacements jugés essentiels:
- la fermeture de tous les lieux de vente autres que ceux des aliments et des produits essentiels:
- la régulation des ventes sur les marchés domaniaux : - la mise en place d'un couvre-feu, de 20 heures à
- 5 heures du matin; - la mobilisation générale des forces de défense et de sécurité afin de faire respec-

ter sans faille l'ensemble de

ces décisions; - la création d'un Fonds national de solidarité pour le soutien des entreprises, la compensation des pertes de revenus des actifs et l'aide

aux personnes vulnérables. Ce fonds doit mobiliser au moins 100 milliards de francs CFA courant avril 2020

Congolaises, Congolais, Mes Chers Compatriotes,

Pour mener à bien ce combat dans lequel nous sommes dorénavant tous engagés, j'ai mis en place :

- la Coordination nationale de gestion de la pandémie de COVID-19;
- la Task-force sur l'impact économique et social du COVID-19
- le Comité national de la riposte à la pandémie de COVID-19:
- et le collège des experts.

Sous mon autorité, la Coordination nationale se charge de définir et de faire exécuter des politiques et mesures de nature à préserver les vies humaines et à atténuer les préjudices des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

La Task-force prendre régulièrement la mesure exacte des effets économiques et sociaux résultant du contexte dans lequel nous nous trouvons. Elle proposera des solutions d'amortissement des chocs et de restauration des équilibres économiques et sociaux.

Le Comité national de riposte prend en charge tous les aspects sanitaires, partant de la prévention au traitement des malades.

Le Collège des experts, composé des scientifiques et autres experts dans différents domaines de la vie donnera à la Coordination nationale des avis sur les mesures prises et celles à prendre.

Peuple Congolais,

Au-delà de l'efficacité des institutions et des décisions, il y'a votre comportement. Il doit être exemplaire. La santé, et peut-être même la vie, de chacun et de tous en dépend.

Vive la responsabilité! Vive la solidarité! Vive la République.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél : 06.664.85.64/04.432.52.12. B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SECOMAT INGENIERIE CONGO

Société par Actions Simplifié, au capital de 5.000.000 F CFA Immatriculée au Registre de commerce et du Crédit Mobilier sous n°CG/PNR/14 B 557 Siège social: 27, Rue Bouyala, Centre-ville, BP: 5034 Pointe-Noire-République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de l'associée unique établi en sous seing privé de la société «SECOMAT INGENIERIE CONGO» en date du 30 Octobre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 Février 2020, il a été décidé du transfert du siège social de ladite société à l'adresse suivante : - «1 Angle, avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO, Immeuble MORIJA, 2ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo».

<u>Dépôt</u>: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 186, du 04 Mars 2020.

Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/14 B 557.

Fait à Pointe-Noire, le 10 Mars 2020.

Pour insertion légale.

-Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06.664.85.64/04.432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

T.T.C ENGINEERING CONSULTANT SERVICES «TECS»

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 5.000.000 F CFA Immatriculée au Registre de commerce et du Crédit Mobilier sous n°CG/PNR/13 B 1273

Siège social: 1 Angle, avenues Commandant FODE & Benoit GĂNONGO, Immeuble MORIJA, 2ème étage, Centre-ville Pointe-Noire-République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire établi en sous seing privé de la société « T.T.C ENGINEERING CONSULTANT SERVICES en sigle TECS» en date du 10 Décembre 2019, déposé au rang des minutes du Notaire sous-signé, le 19 Février 2020, il a été décidé de ratifier la décision par la gérance en date du 18 Septembre 2018, de transférer le siège social de ladite société à l'adresse suivante :

- «1 Angle, avenues Commandant FODE & Benoit GANONGO, Immeuble MORIJA, 2ème étage, Centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo».

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 107, du 31 Janvier 2020. Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/13 B 1273.

Fait à Pointe-Noire, le 10 Mars 2020.

Pour insertion légale. -Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs, Tél: 06.664.85.64/04.432.52.12. B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire - République du Congo.

SECOMAT INGENIERIE CONGO

Société par Actions Simplifié, au capital de 5.000.000 F CFA Immatriculée au Registre de commerce et du Crédit Mobilier sous n°CG/PNR/14 B 557

Siège social: 27, Rue Bouyala, Centre-ville, BP: 5034 Pointe-Noire République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de l'associée unique établi en sous seing privé de la société «SECOMAT INGENIERIE CONGO» en date du 28 Décembre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 Février 2020, enregistré au domaine et timbres sous le folio 038/11 n°093, il a été décidé d'approuver les états financiers de l'exercice clos en 2017. Aussi l'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Thomas Renaud GİROUD, de sa qualité de Directeur Général, et décide de ne pas le remplacer.

Dépôt: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro 20 DA 203, du 17 Mars 2020.

Immatriculation au Registre de Commerce et Crédit Mobilier sous le numéro CG/PNR/14 B 557.

Fait à Pointe-Noire, le 25 Mars 2020.

Pour insertion légale.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE-

COVID-19

Anguios Nganguia Engambé appelle les militants et cadres de son parti à respecter les mesures prises

Le président national du PAR, Anguios Nganguia Engambé, a animé vendredi 27 mars dernier à Brazzaville une conférence de presse qui a porté sur la pandémie du coronavirus qui défraie la chronique. Il a invité la population congolaise en général, les militants, sympathisants et cadres du PAR en particulier, à respecter les mesures prises par le Gouvernement contre la pandémie.

nguios Nganguia Engambé a appelé l'ensemble des Congolais partout où ils se trouvent sur le territoire national, à suivre les consignes d'hygiène données par le Gouvernement. Il a également plaidé pour des jeunes qui ne vivent que de la débrouillardise et au quotidien. «Les pouvoirs publics devraient faire des compensations pour ces derniers. Allez au niveau des mairies et arrondissements, tous ces petits établissements doivent être recensés pour qu'il n'y ait pas confusion» a-t-il indiqué.

Le président du PAR a estimé que la mise en quarantaine doit être humaine, raisonnable et digne. Et que la protection adéquate des personnels soignants doit être

une nécessité. «En ma qualité de président national d'un grand parti de l'opposition, le PAR, ancien candidat à plusieurs élections présidentielles en République du Congo et futur candidat aux primaires de notre parti, j'invite la population congolaise en général, les militants, sympathisants et cadres du PAR en particulier, à respecter scrupuleusement les mesures gouvernementales contre la pandémie du coronavirus qui n'a pas encore fait un cas de décès en République du Congo», a-t-il indiqué.

Parlant de l'intolérance politique et les intrigues politiciennes, il a indiqué que le peuple congolais doit connaître la vérité sur l'affaire du maire de Brazzaville, Christian



Roger Okemba. Pour Anguios Nganguia Engambé, il s'agit là d'une jalousie politique et d'un règlement de compte politique. «C'est la politique de l'Autruche qui consiste à dire:

Anguios

Nganguia

Engambé

«ôte-toi de là que je m'y mette». Il a enfin exhorté les Congolais à se serrer les coudes pour vaincre ensemble le COVID-19.

Pascal AZAD DOKO

CORONAVIRUS ET VIE DES ENTREPRISES

Les propositions du patronat

Suite à la pandémie du Coronavirus qui commence déjà à impacter négativement le fonctionnement du secteur privé national, l'Union interprofessionnelle du Congo (Unicongo), le patronat le plus représentatif, s'est réuni la semaine dernière pour analyser les conséquences du coronavirus sur le fonctionnement des entreprises. Sous la houlette d'Alphonse Missengui, le Président d'Unicongo, les responsables des 12 fédérations professionnelles ont constaté une baisse générale de l'activité économique et ont fait des propositions au Gouvernement. Pour le moment, aucun chiffre n'est avancé.

Lette baisse d'activité économique se traduit notamment par les difficultés d'approvisionnement, la chute de la demande intérieure/extérieure résultant du ralentissement général de l'économie mondiale, ainsi que l'inaccessibilité du fait des restrictions dans les voyages de l'expertise extérieure non disponible au Congo.

Au-delà de ces facteurs, la baisse d'activités consécutive au coronavirus est aussi liée d'une part, à la forte dépendance de l'économie congolaise vis-à-vis des importations et de quelques exportations de produits primaires. Et d'autre part, à l'effondrement du cours du baril de pétrole qui affecte directement les secteurs pétroliers et parapétroliers et indirectement toute l'économie congolaise, ainsi qu'aux difficultés d'exportation du bois. Sans oublier l'interruption des activités aéroportuaires essentiellement dépendantes des vols internationaux actuellement suspendus.

Mais le patronat ne s'est pas contenté de faire le constat du corona virus sur le fonctionnement des entreprises. Alphonse Missengui et ses collègues chefs d'entreprise ont émis à l'attention du Gouvernement des propositions et mesures à mettre en place afin de soutenir les entreprises en cette période de crise sanitaire qui enfonce davantage la crise économique.

Au niveau des contrôles:

- Suspension immédiate de tous les contrôles initiés aussi bien par les administrations publiques que les collectivités locales dans les entreprises. Il s'agit des contrôles en cours et des nouveaux contrôles. Cela permettra aux entreprises de disposer suffisamment de temps pour se consacrer à la recherche des solutions face aux multiples difficultés qu'elles traversent.

- Suspension du paiement des amendes suite aux contrôles clos. pour soulager les entreprises confrontées aux difficultés financières découlant des conséquences du COVID

Au niveau social:

- Assouplissement de la procédure

de mise en chômage technique pour permettre aux entreprises d'ajuster systématiquement l'effectif du personnel au niveau réelle d'activité, de traverser la tempête et de préserver les possibilités de relance après la pandémie.

- Automaticité de l'application de la mesure temporaire du chômage technique de 1 mois et si la situation persiste, recours à la commission des litiges suivant la procédure légale pour demander un complément sur 3 ou 6 mois si la situation continue de se dégrader.

- Réglementer rapidement le télétravail (vide juridique).

Au niveau juridique:

La reconnaissance par l'Etat et les collectivités locales du Coronavirus comme un cas de force majeure pour leurs marchés publics. Én conséquence, pour tous les marchés publics d'Etat et des collectivités locales, les pénalités de retards ne seront pas appliquées.

Au niveau judiciaire:

- Suspendre les audiences et jugements liés au droit des affaires pour des raisons de sécurité sanitaire.

- Suspendre l'action des huissiers qui agissent sans ordres exécutoires sur les entreprises.

- Suspendre les actions en responsabilité pour les baux commerciaux. Au niveau fiscal et des cotisations sociales:

- Décalage ou report des prochaines échéances fiscales et sociales (impôts et taxes, TSS et acomptes d'IS,

Suite à la baisse d'activité générée par le COVID -19 et à ses répercussions sur la situation financière des entreprises, cela ne leur permettra pas de faire face à leurs obligations fiscales aux échéances légales.

Au niveau douanier, du Port de Pointe-Noire et des approvisionnements :

- Mettre en œuvre en faveur des entreprises les facilités qu'offre le code général des douanes aux importateurs agréés, pour garantir l'approvisionnement régulier du marché et des industries manufacturières



Alphonse Missengui-président d'UNICONGO-

- Réduire autant que possible le temps du passage portuaire pour toutes les exportations et importations, en vue de minimiser au maximum les coûts.

- Prévoir un circuit court et simple de dédouanement via le GUOT ou autres, dans le même but d'éviter des pénuries.

- Garantir un service minimum pour permettre au flux de marchandise de première nécessité, d'être dédouané en toute célérité.

- Déroger à l'obligation de la présentation des documents originaux (factures fournisseurs, certificats d'origine,..) exigible par la douane, alors qu'il y a des difficultés dans la transmission rapide des documents. Pour les forestiers dont les exportations ont fortement été ralenties et l'encaissement des recettes d'exportation repoussé pour bien plus tard

- Décaler le paiement des droits d'exportation de 3 à 4 mois;

- Décaler le paiement des droits d'importation du matériel de 3 à 4 mois Au niveau du système bancaire:

- Mobilisation des ressources de l'Etat pour garantir des lignes de trésorerie bancaire, pendant et à l'issue de la crise afin d'appuyer les entreprises au moment de la relance économique. - Soutien de l'Etat et de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (médiation du crédit) pour négocier avec les banques commerciales un rééchelonnement des crédits bancaires.

L'accès à l'énergie:

- Maintenir un service minimum dans les secteurs stratégiques de l'énergie: électricité, eau et carburant.

- Par ailleurs, le report du paiement des factures d'eau et d'électricité pour les entreprises en difficulté doit être envisagé.

Au niveau du transport aérien:

- Evaluer la possibilité de conserver un vol Air France et Ethiopian par semaine sur Pointe-Noire et Brazza avec une surveillance médicale renforcée. Cela permettrait également les envois express (type DHL) nécessaires à la transmission rapide des documents d'embarquement et de transit utiles pour le dédouanement des marchandises. Cela limiterait le risque de pénurie

Au niveau des collectivités locales et administrations publiques:

- Privilégier systématiquement la concertation avec le secteur privé avant toute prise de décision pour des nouvelles mesures relatives au coronavirus :

- Interdire la création et l'exigence des nouvelles taxes parafiscales dans la mise en œuvre des mesures relatives au coronavirus (exemples- taxe de désinfection des véhicules et des marchandises et TEL-Travail Extra-Légal). A noter que toutes ces propositions avaient été faites avant l'adresse du chef de l'état à la nation. Ainsi certaines propositions ont déjà trouvées réponses dans les mesures énoncées par le Président de la république. Par contre, il y a lieu d'attendre d'autres mesures d'accompagnement. Ainsi, par exemple, les chefs d'entreprises se demandent si à la fin du confinement ils seront libérés de l'obligation de payer les salaires, étant donné qu'il n'y a pas eu travail durant la période concernée. Certainement que l'application des mesures de confinement permettra aux experts d'Unicongo de mesurer en termes chiffrés l'impact du coronavirus sur la vie des entreprises.

Jean BANZOUZI MALONGA

Coup d'oeil en biais

Le Gouvernement au pas de charge

Le Gouvernement travaille au pas de charge ces derniers jours. Echange avec le Parlement mercredi dernier, réunion du Conseil des ministres le vendredi 27 mars dans un décor inédit où il s'est entouré de mesures barrières afin de se prémunir de toute contamination. Après l'importante adresse du Chef de l'Etat à la Nation samedi 28 mars, un Conseil de cabinet s'est tenu dimanche 29 mars à 10h au ministère des Affaires étrangères, avec pour ordre du jour: "l'opérationnalisation des mesures annoncées par le Président de la République". Et ce ne sera pas fini. Une course contre la montre pour tenter de mettre hors d'état de nuire l'ennemi invisible qui est en train de prendre «le dessus sur tout, dans le monde», pour paraphraser le Président Denis Sassou-Nguesso.

Des internautes raillent les autorités

Sur les réseaux sociaux, les internautes raillent les dignitaires du pays. Très souvent ils vont en Occident, particulièrement en Europe, pour des soins. «Où iront-ils désormais, maintenant que l'accès à l'Europe est presque impossible suite à la fermeture des frontières?». D'autres ont créé le hashtag ci-après qui fait le buzz: «Allô mama. Je suis obligé de me faire soigner à Brazzaville comme le citoyen modeste. Et si on équipait convenablement dorénavant nos hôpitaux?»

35 millions et non 3 millions de francs CFA!

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre Coup d'œil en biais du vendredi 27 mars 2020 titré: «Bientôt les obsèques des indigents à Mayitoukou», l'appui financier de l'Etat dont a bénéficié la mairie de Brazzaville pour inhumer les corps des indigents en dépôt dans les morgues de la capitale se monte à 35 millions de francs CFA et non 3 millions.

Bavure militaire ou excès de zèle?

Une présentatrice d'émission matinale sur Télé-Congo (TV Congo) a été agressée à l'entrée de son service par les agents de la Force publique assurant la sécurité de l'immeuble de la chaîne nationale de télévision. Elle avait eu l'imprudence de leur compliquer la tâche, car ils lui interdisaient l'accès parce que son nom ne figurait pas sur la liste des journalistes réquisitionnés pour travailler pendant cette période de crise sanitaire. En voulant forcer le passage, alors qu'elle n'aurait pas non plus présenté un ordre de production ce jour-là, la garde a eu le bras facile. Le ministre de la Communication, Thierry Lézin Moungalla a condamné l'acte de la garde de Télé-Congo. «Voilà où mène l'application stupide, par certains éléments des forces de l'ordre, d'instructions liées à la prévention du COVID-19», a écrit le porte-parole du Gouvernement sur son compte Tweeter.

La France obtient au forcing deux vols Air France

En discussion depuis quelques jours pour l'accord de vols spéciaux aux Français du Congo qui souhaitent regagner leur pays, l'ambassadeur de France à Brazzaville annonce avoir obtenu deux vols commerciaux exceptionnels Air France malgré les mesures d'interdiction liées aux déplacements sur le territoire congolais. L'un sur Brazzaville, l'autre sur Pointe-Noire. Sur lequel des deux vols voyageait le virus?

Elle tente en vain de s'octroyer un blanc-seing

pour éviter la case "Quarantaine" Vendredi 27 mars 2020, le Gouvernement congolais a rapatrié de Kinshasa, la capitale voisine de la République Démocratique du Congo, près de 120 étudiants, boursiers comme non boursiers, en raison de la menace du coronavirus et des mesures de confinement adoptées dans ce pays. Ces étudiants ont été mis en quarantaine (pendant 14 jours) à l'hôtel La Concorde, à Kintélé, conformément aux mesures prises par le Gouvernement. Mais, une dame a voulu être «l'exception à la mesure». Prétendant être la femme ou la fille d'un «dignitaire», elle a tenté de se soustraire à cette exigence en y opposant un refus catégorique. Rien à faire: la Force publique l'a embarquée sans autre forme de procès, malgré, apprend-t-on, l'arrivée d'une voiture personnelle qui l'attendait au Beach, dans le but de se rendre directement à son domicile. Croyait-elle que le COVID-19 trie entre riches et pauvres?

Des produits avariés saisis et incinérés à Mokéko

Il y a toujours des gens qui, insouciants de la santé des autres, mettent sur le marché des aliments impropres à la consommation humaine. En fin de semaine dernière par exemple, les agents du ministère du Commerce de Ouesso ont saisi 90 cartons de produits carnés périmés dans une chambre froide de la ville. Le service de la répression de la fraude a procédé à l'incinération de ces produits dans une localité à quelques encablures de Mokéko.

ECONOMIE

L'ouragan des défis économiques du coronavirus

e paniquons pas, ne plaisantons pas, soyons à la hauteur, en perspective! Citoyens, ne paniquons pas, mais aussi, cessez de plaisanter! Evitez au moins d'être surpris!

Outre le plan sanitaire, l'ouragan sanitaire qui arrive sur le plan économique est terrible. En simulations, du jamais vu depuis la crise de 1929, bien plus, bien pire que la crise de 2008. Aux solutions simples financières servies un peu partout par les Banques centrales par des injections des liquidités non conventionnelles hier, on attend bien plus des Banques centrales et des Etats. En Europe, y compris en Allemagne championne jusque-là de l'orthodoxie budgétaire inscrite dan sa Constitution, et qui s'apprête à lancer un emprunt de 156 milliards d'euros, puis un plan de relance surnommé *«Bazooka»* comprenant un fonds de stabilisation de 600 milliards d'euros et une garantie de 822 milliards d'euros pour faciliter l'emprunt des entreprises, les verrous sautent.

Aux Etats-Unis où la bourse a chuté de près de 37% depuis la crête de février 2020, effaçant tous les gains boursiers enregistrés depuis l'élection de Donald Trump, soit quelque 10.000 milliards de dollars partis en fumée, on sonne les alarmes. On attend plus de miracles que des Banques centrales dans leur rôle de *«prêteur en dernier ressort»*, mais aussi de manière inédite, de la part des Etats tenus d'inventer des solutions pour jouer un nouveau rôle dit de *«garant des revenus en dernier ressort»*. Autrement dit la capacité de servir des liquidités et des revenus aux entreprises et aux salariés déconnectés de l'activité qui est ou pourrait être en chute libre, dans le contexte notamment de la crise actuelle et autres crises à venir de type coronaviral.

Dans ce sens Donald Trump a soumis au Congrès des Etats-Unis un plan de soutien à l'économie de 2000 milliards de dollars et l'envoi à chaque Américain, en gros, d'un chèque de 1000 dollars pour un mois (espérant que la crise va durer un mois). Le risque actuel aux Etats-Unis, c'est une récession de 25 à 30% du Produit intérieur brut (PIB) au 2ème trimestre 2020. Simulations de Bank of America, Goldman Sacha, JP Morgan, Morgan Stanley cités par Lemonde.fr dans un titre éloquent: «Coronavirus: les Etats-Unis paniquent face à leur économie en chute libre, 24 mars 2020».

Imperial college de Londres évoque 2,2 millions de morts américains, y compris faute de couverture sociale, si rien n'est fait. Steve Mnuchin, secrétaire au Trésor (ministre des Finances), évoque un taux de chômage de 20%, si rien n'est fait (Lemonde. fr). Qui parle de l'économie américaine, parle de la plus grande composante de l'économie du monde. Nous sommes tous concernés par l'ouragan dévastateur qui pourrait s'enclencher notamment aux Etats-Unis.

Du conditionnel, parce que nous croyons en l'intelligence et en la créativité des experts et des gouvernants bien forgés, notamment aux Etats-Unis, pour juguler les crises, quoique pas toujours pour les éviter. Les solutions existent toujours, mais les orthodoxes aux commandes dans le monde attendent toujours d'être au pied du mûr, pour s'intéresser aux innovations salutaires.

Depuis fin 2016, nous l'observons bien, y compris ceux qui manquent peut-être d'expertise en la matière: ils tournent à tort en dérision aussi bien les programmes conclus avec le Fonds monétaire international (FMI) que l'infinitique inclusive. Celle-ci est pourtant une invention majeure en politique économique applicable au Congo, en Afrique et ailleurs, pouvant permettre aux gouvernements de sauver les citoyens, même quand les caisses de l'Etat sont vides, surtout si elles sont vides, et risquent d'être de plus en plus vides. Sauf que, en tant de crise, on ne dispose que des fers déjà mis au feu par anticipation, à constituer de préférence avant qu'il ne soit plutôt tard.

Le gouvernement congolais devrait dès à présent prendre langue avec les autres pays de la CEMAC pour demander à la Banque centrale, au FMI et à la Banque mondiale d'être plus créatives dans des défis devenus existentiels et non pas seulement d'ordre des ajustements financiers sur de longs délais. L'heure n'est plus, en 2020, à l'orthodoxie et aux idéologies béates. Sur cela, il y a presque unanimité dans les hauts lieux mondiaux anticipant et recherchant les innovations et les politiques économiques adéquates majeures. Mais chaque expert ne peut être entendu avant de l'être par son propre gouvernement, en attendant la lente diffusion des connaissances.

Daniel NGASSIKI

Economiste, ancien secrétaire général de la BEAC, inventaire de l'infinitique inclusive

Qui me répondra?

Les mesures prises par le Gouvernement sont salutaires pour éviter la propagation du Coronavirus. Mais-a-t-on mesuré leur incidence sur l'activité économique?

Ph. Banz (Loua-Kibina, Brazzaville)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Opérationnaliser le développement du Fonds de l'accès et du service universels

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique Léon Juste Ibombo a présidé mercredi 25 mars 2020 à Brazzaville, la première session administrative et budgétaire du comité du Fonds pour l'accès et le service universels des communications électroniques. Yves Castanou, secrétaire du Fonds était présent. Les membres du Fonds et de l'organe de gestion ont validé le document d'orientations stratégiques pour le développement de l'accès et du service universels des communications électroniques pour la période 2020-2025, en vue de réduire la fracture numérique. Ils ont aussi adopté un plan d'action dont le budget exercice 2020 et le plan d'action est de 2 991 867 743 FCFA

a première session administrative et budgétaire fait suite à la session inaugurale tenue le 24 décembre 2019 au cours de laquelle les principes fondamentaux ont été définis; les balises permettant d'assurer sur l'ensemble du territoire national l'accès aux services de communications électroniques ont été posées. En dehors du budget, les membres ont aussi adopté le règlement intérieur, le manuel de procédures administratives, financières et comptables.

Pour Yves Castanou, la mise en place par l'Etat du Fonds d'accès et du service universels est une réponse concrète pour permettre à chaque Congolais d'accéder à un minimum de service de communications électroniques (Voix et données) à des tarifs abordables et non discriminatoires quelle que soit sa localisation géographique sur le territoire national.

L'accès aux technologies de l'information et de la commu-



Léon Juste Ibombo

nication, a-t-il fait savoir est de plus en plus considéré comme une des conditions préalables du développement de l'économie numérique, désormais pilier incontestable de la diversification de l'économie globale.

La mise en place du Fonds vise à promouvoir une politique d'inclusion numérique au profit des communautés rurales, isolées et d'autres couches



Les membres du Fonds et de l'organe de gestion

défavorisées de la population afin qu'elles bénéficient des opportunités économiques et sociales qu'offrent les communications électroniques.

La stratégie en matière du développement de l'accès et du service universels proposée par l'organe de gestion du Fonds, dans les documents soumis à l'examen du Comité vise la réduction de la fracture numérique à travers notamment: la promotion de l'accès des communautés rurales et démunies aux services de communications électroniques de base (voix et data) et aux services à large bande; la connexion à internet et l'équipement en matériel de communications électroniques de certains établissements scolaires et universitaires, structures sanitaires et administratives publiques; le renforcement des capacités en matière de

technologies de l'information et de la communication (TIC). Malgré les performances réalisées avec la libéralisation du secteur et les efforts déployés au plan des investissements en infrastructures avec entre autres, le projet de couverture nationale en télécommunications, force est de reconnaître qu'il existe, encore, et à ce jour sur le territoire national, des zones qui ne bénéficient pas encore des services de communications électroniques, et, ce pour des raisons diverses, a déclaré Léon Juste Ibombo. Le ministre des Postes a affirmé la détermination du Gouvernement à garantir une distribution équitable en matière d'accès aux communications électroniques pour la population où elles se trouvent.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Vulgariser la loi sur la statistique officielle

L'Institut national de la statistique a organisé vendredi 27 mars 2020 un atelier de vulgarisation des textes organiques du système statistique national (SSN) sur le thème: «Loi sur la statistique officielle». L'objectif étant de réussir des investigations statistiques à venir et en cours de réalisation en s'appropriant la loi sur la statistique officielle. Les travaux ont été dirigés par Gabriel Batsanga, directeur général de l'INS.

ean Elvis Moboula, directeur de la coordination U statistique a exposé sur la loi sur la statistique officielle. La loi n°36-2018 du 5 octobre 2018 portant loi sur la statistique officielle constitue le principal texte organique du système statistique national (SSN), a déclaré l'exposant. Cette loi selon le directeur de la coordination qui élargit la couverture du SSN et qui renforce les règles régissant la production statistique au Congo est née des cendres de la loi 8-2009 du 28 octobre 2009 sur la statistique. Les renseignements d'ordre nominatif relatifs à une personne morale ou physique, inscrits sur les questionnaires à l'occasion d'enquêtes statistiques ou de recensements, ne peuvent faire l'objet d'une communication en dehors des services chargés de l'enquête où ils sont utilisés, et ne peuvent être employés à des fins d'impositions, de poursuites fiscales où à toute autre utilisation contraire aux

missions des organismes de

production des statistiques officielles.

Les personnes physiques et les personnes morales, a indiqué Jean Elvis Moboula, ont l'obligation de répondre, avec exactitude et dans les délais fixés, au recensement et enquêtes statistiques effectués au moyen de questionnaires



Gabriel Batsanga

Vue de l'assistance

ou autres formulaires élaborés par les producteurs de statistiques officielles. «Les producteurs des statistiques officielles exercent leurs activités en toute indépendance

scientifique. Les statistiques doivent répondre aux besoins des utilisateurs et doivent être conservées sous une forme aussi détaillée que possible sous réserve du respect du principe du secret statistique», a-t-il dit.

Le SSN comprend un organe de régulation et de coordination de l'activité statistique, un organisme public de production des statistiques officielles, chargé de la coordination technique des activités du système statistique national, les producteurs des statistiques officielles sectorielles, etc.

Pour Gabriel Batsanga, le Congo s'est doté de sa première loi statistique le 7 juillet 1982, sous le numéro 27/82 pour répondre aux préoccupations de cette époque. Cette loi a institué l'immatriculation des agents économiques, a énoncé les principes devant régir l'activité statistique et a prévu des sanctions en cas de leur violation. Les principes énoncés dans la loi de 1982 se sont limités au visa statistique à l'obligation de réponse et au secret statistique. Avec l'approbation des principes fondamentaux de la statistique, a souligné le directeur général de l'INS, la loi du 28 octobre 2009 a introduit les principes de la transparence, du respect de la périodicité et des délais de diffusion ainsi que de l'harmonisation statistiques.

Jacqueline MAKAYA

CORONAVIRUS

L'Afrique se barricade

A la fin du week-end dernier l'Afrique comptait un peu plus de 3 924 cas confirmés d'infection au coronavirus rapportés dans 46 pays. Le COVID-19 a déjà coûté la vie à des dizaines de personnes, selon le Centre pour la prévention et le contrôle des maladies de l'Union africaine. Si le président congolais Denis Sassou Nguesso annonce le confinement des habitants de son pays, un couvre-feu nocturne de 20h à 5h et l'instauration d'un *«état d'urgence sanitaire»* face aux risques de propagation du coronavirus, l'ensemble des pays africains a pris pratiquement les mêmes résolutions. Car, il vaut mieux prévenir que guérir.

A u Congo (Brazzaville), le confinement concerne l'ensemble de la population «à l'exception de ceux qui travaillent à la fourniture des biens et services indispensables».

A pied, à vélo, des centaines de Malgaches fuient la capitale Antananarivo depuis plusieurs jours pour se réfugier à la campagne. Sur la route nationale un barrage a été érigé et la température des Malgaches est contrôlée, indiquent les autorités sanitaires. Mêmes scènes de fuite au Kenya où le couvre-feu a été imposé la nuit. Les Kényans prennent d'assaut les minibus collectifs, pour s'éloigner des grandes villes.

Samedi, devant un supermarché de Johannesburg, la police sud-africaine a dispersé une foule qui ne respectait pas les consignes de distance sociale. Le président Cyril Ramaphosa

a décrété un confinement sans précédent de trois semaines dans son pays, le plus touché en Afrique par le Covid-19. Le gouvernement a interdit pendant cette période la vente d'alcool et de cigarettes. Promener son chien ou faire du jogging sont également prohibés. Les autorités ont également prévu un plan d'aide pour que les banques puissent emprunter et prêter plus facilement. Mais l'agence Moody's vient de dégrader la note qu'elle attribue à l'Afrique du Sud.

A son tour, le président ghanéen Nana Akufo-Ado a annoncé vendredi 27 mars à la télévision des mesures de confinement dans deux régions. Restriction de circulation dès lundi 30 mars dans la zone métropolitaine du Grand Accra ainsi que dans la zone métropolitaine du Grand Kumasi pendant deux semaines. Seules les sorties



Un contrôle à la frontière

pour les achats de première nécessité sont autorisées. A Lagos, la ville la plus peuplée d'Afrique, le temps est

A Lagos, la ville la plus peuplée d'Afrique, le temps est suspendu. Les marchés et les rues sont déserts, la trépidante mégapole s'est figée. Les autorités ont appelé les Nigérians à rester chez eux. Les écoles, les lieux publics et les commerces non alimentaires sont fermés. Les trains sont à l'arrêt, les aéroports internationaux aussi. Le défi à relever pour le géant d'Afrique: convaincre 200 millions de personnes de rester chez

Au Sénégal, le ministère de la Santé fait état de 11 nouveaux cas de coronavirus. Sept patients sont en revanche guéris et sur le point de quitter les structures hospitalières où ils avaient été placés en quarantaine. Cent douze personnes contaminées sont encore sous traitement. Aucun décès n'est encore enregistré. Au Cameroun, le ministère de la Santé publique annonce le lancement d'une campagne de prévention et de dépistage du virus Covid-19 à Douala, la capitale économique du pays. Un communiqué du ministère explique que des agents de santé communautaire se rendront «dans les ménages» du 2 au 7 avril. Leur mission sera d'informer la population sur les mesures de prévention, «d'identifier les personnes à risque», dit le communiqué, les soumettre à un test pour connaître leur statut sérologique.

Moussa Faki Mahamat a annoncé samedi avoir été testé négatif au nouveau coronavirus. Il observe une quarantaine de deux semaines, après qu'un membre de son équipe a contracté le virus. «Restons mobilisés alors que la guerre en Afrique contre le Covid-19 ne fait que commencer», a-t-il écrit sur son compte Twitter.

Une équipe de médecins chinois est arrivée vendredi dernier à Alger. En tout 21 personnes avec des respirateurs et du matériel de protection, masques et tests de dépistage. Les autorités algériennes saluent «cette prouve de freternité».

preuve de fraternité». Niamey déclare l'état d'urgence sanitaire et décrète le couvre-feu dans la capitale nigérienne face à l'avancée du Covid-19. Le président Mahamadou Issoufou a annoncé la libération de 1 500 détenus. Le ministre mauritanien de l'Intérieur, de son côté, annoncé l'interdiction de la circulation entre les régions du pays, sauf pour les équipes médicales, les véhicules poids-lourds de transport des marchandises et les équipes spéciales chargées des services de l'eau, de l'électricité et des télécommunications.

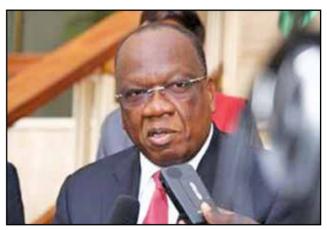
La Mauritanie a déjà fermé ses écoles, ses universités, ainsi que ses frontières terrestres, maritimes et son espace aérien aux vols commerciaux.

Gaule D'AMBERT

COVID-19

Et l'Afrique centrale?

a pandémie COVID-19 à laquelle le monde est confronté depuis le début de l'année n'épargne pas l'Afrique en général et en particulier l'Afrique centrale. Devant cette épidémie qui s'accélère à pas de géant et n'épargne aucune couche de la société, le réprésentant spécial du secrétaire général des Nations Unies pour l'Afrique centrale François Loncény Fall s'est exprimé le 26 mars 2020. Il a manifesté son soutien et ses encouragements au personnel médical pour son dévouement et les sacrifices qu'il



François Louceny Fall

consent dans la lutte contre cette pandémie.

De même, il a salué les mesures prises par les Etats de la sous-région pour juguler cette crise de santé publique. «On le sait, ce virus mortel se répand à une vitesse exponentielle alors que la prise en charge des malades demeure complexe et nécessite des ressources humaines, matérielles et techniques qui sont très limitées dans la plupart des Etats de la sous-région», a-t- il rappelé. Face à cette catastrophe, le représentant de la grande organisation en Afrique centrale reste inquiet pour la situation des personnes se situant dans les zones difficilement accessibles. «Je suis particulièrement préoccupé par la situation dans les zones rurales et reculées ne bénéficiant pas d'une couverture sanitaire adéquate et dans ces régions où, en plus, les conflits armés rendent difficiles, voire impossibles, les campagnes de prévention et de sensibilisation des populations, ainsi que l'assistance humanitaire et sanitaire en faveur de ceux déjà atteints par le COVID-19».

A la suite de l'appel mondial lancé le 23 mars 2020 par M. Antonio Guterres secrétaire général des Nations Unies, François Loncény Fall a invité toutes les parties en conflit en Afrique centrale, et en particulier au Cameroun, en République centrafricaine (RCA), en République démocratique du Congo (RDC) et au Tchad, à observer sans délai un cessez-le-feu, afin de favoriser la mise en œuvre rapide et efficace des stratégies nationales de riposte, dans le respect des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). «Nous devons ensemble combattre, maintenant, ce fléau qui n'épargne ni les belligérants, ni les populations civiles ni les dirigeants politiques», a-t-il précisé.

Il a aussi plaidé pour que toutes les parties en désaccord puissent taire les armes en Afrique centrale pour permettre aux personnes et structures compétentes, gouvernementales et non-gouvernementales, d'apporter l'assistance requise aux populations menacées. Cette assistance est devenue une urgence vitale. «Je compte sur l'humanisme des acteurs en conflit pour que nous remportions ensemble la guerre en cours contre la pandémie du COVID-19», a-t-il exhorté.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com, République du Congo **«TAIDA TRANSIT ET LOGISTIQUE»**

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA

(à côté de l'ex-FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement),

Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P.: 15.244

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1. 000. 000 de FRANCS CFA
Siège social: parcelle 120, bloc 30, section T, Mpila, Cent fils, Ouénzé
RCCM: CG-BZV-01-2019-B13-00059

CHANGEMENT DE L'OBJET SOCIAL, MISE A JOUR DES STATUTS ET POUVOIRS

REPUBLIQUE DU CONGO.

Aux termes d'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique de la SARLU dénommée «TAIDA TRANSIT ET LOGISTIQUE», en date du 25 mars 2020, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 26 mars 2020, sous Folio 058/12, no 0941, deux résolutions ont été adoptées.

- 1- L'associé unique a décidé de changer l'objet de ladite société en: le commissionnaire en douane; le transport terrestre, maritime et aérien la manutention la logistique les prestations de services ON et OFFSHORE.
- 2- En conséquence des changements intervenus, une mise à jour des statuts s'impose. Ainsi, tous pouvoirs sont donnés à Maître Giscard BAVOUE-ZA-GUINOT, Notaire à Brazzaville, pour y procéder et faire tous dépôts et publications partout où besoin sera.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 mars 2020.

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 26 mars 2020, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B13-00059.

Pour avis,

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire.

DETTE DES PAYS PAUVRES

Le remboursement freiné par la pandémie du Coronavirus

Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale ont demandé, mercredi 25 mars dernier à travers une lettre aux créanciers bilatéraux, de geler les remboursements des dettes pour que les pays puissent dégager des financements, et de faire face à la pandémie du Coronavirus. Car la plupart de ces pays ont un système de santé très fragile.

Le financement qui sera gagné par ce répit de remboursement permettra d'analyser la situation et les besoins de chaque pays, ont précisé les deux institutions de Bretton Woods dans une lettre commune. Ces institutions ont également demandé au G20 de se charger de cette tâche d'évaluation pour dresser la liste des pays dont le fardeau de la dette est insoutenable.

Les responsables des deux institutions ont demandé que cette proposition soit aussi entérinée par le comité de développement durant les réunions qui se tiendront les 16 et 17 avril prochains, à Washington aux Etats-Unis d'Amérique.

Cette année, ces réunions se tiendront en ligne à cause du Covid-19. La Banque mondiale et le FMI sont convaincus qu'il est impératif de soulager les pays en voie de développement. Les pays concernés par l'appel de la Banque mondiale et du FMI sont ceux qui sont éligibles aux critères de l'Association internationale de développement (AID). Cette association fournit de l'aide sous forme de prêts à taux zéro ou à très faible taux d'intérêt aux 76 pays les plus pauvres du monde. Et le Congo?

Ph. BANZ

MOUVEMENT FOCOLARI

Deux coordonnateurs ont séjourné à Brazzaville

Des représentants du mouvement Focolari, deux Co-coordonnateurs, de la R.D. Congo, en l'occurrence Maria Augusta Aurora et Damien Kasereka, représentant la zone Afrique centrale et de l'Ouest ont récemment séjourné à Brazzaville. La zone regroupe 23 pays, et elle a en son sein la zonette regroupant les deux Congo. Leur séjour, du 5 au 10 mars 2020, visait à s'informer sur le fonctionnement du mouvement Focolari au Congo-Brazzaville en rapport avec le programme d'activités du centenaire de la bienheureuse Chiara Lubich, fondatrice du mouvement, lancé depuis le 7 décembre 2019 à Trente, sa ville natale en Italie.

I s'est agi d'encourager les membres du mouvement Focolari en leur donnant des orientations appropriées sur l'année du centenaire. Les deux Co coordonnateurs, en compagnie des abbés Same Akomo Tchouah et Adolphe Ounounou, respectivement aumônier diocésain du mouvement Focolari de l'archidiocèse de Brazzaville et coordonnateur dans le diocèse de Kinkala, ont présenté les civilités à Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. le vendredi 6 mars. Puis, il y a eu la séance de travail avec la coordination de Brazzaville pour s'imprégner des activités qui y sont menées. Dans le



Les deux Co coordonnateurs de Focolari entouré des aumôniers

cadre de la célébration du centenaire de la bienheureuse Chiara Lubich, plusieurs activités sont prévues, parmi lesquelles la visite du mouvement Focolari de la R.D. Congo à Brazzaville en août prochain. Cette visite qui durera près d'un mois, entre dans le cadre du partenariat qui existe depuis près d'une trentaine d'années entre les deux mouvements. Elle sera axée sur la formation dénommée «Mariapolis», une forme de rencontre périodique entre membres, ouverte à toute personne et catégorie sociale (prêtres, religieuses et autres invités).

La bienheureuse Sylvia Lubich est le nom de baptême de Chiara née à Trente, en Italie le 22 janvier 1920. Elle est décédée le 14 mars 2008 à l'âge de 88 ans. C'est dans la ville de Trente qu'est né le mouvement Focolari qui a pour vocation la pratique de l'évangile du Christ pour faire connaître la spiritualité de la fondatrice. Aujourd'hui, le mouvement est présent dans plus de 182 pays, répartis dans les cinq continents. En 1939, elle effectue un voyage qui fut le point de départ décisif de son expérience humano-divine à Lorette en Italie, dans la maison où, selon la tradition de l'Eglise, aurait vécu la Sainte Famille (Jésus, Marie et Joseph). Fidèle à cette inspiration et après un entretien approfondi avec un père capucin, le 7 décembre 1943, la bienheureuse Chiara Lubich réunit autour d'elle quelques compagnes pour un itinéraire de foi et de vie dans lequel elles vont, ensemble expérimenter l'éternelle nouPAROISSE NOTRE-DAME DES VICTOIRES DE OUENZÉ

Une rencontre sur la gestion des ménages

La salle «Mbalé» de la paroisse Notre-Dame des Victoires de l'arrondissement 5 Ouenzé, à Brazzaville, a servi de cadre le dimanche 1er mars 2020 à une rencontre d'échange d'expérience entre les responsables et aînés des mouvements Elisa de l'archidiocèse de Brazzaville et l'association Agir pour le bien-être (ABE). Le tout sous la modération de M. Jacques Bamonana.

our les mouvements Elisa, une récollection valait la peine en ce premier dimanche de carême avec comme thème choisi: «Quelles attitudes face aux réseaux sociaux». Le sujet du jour est de proximité pour notre jeunesse. C'est la mode, l'actualité, la passion de notre jeunesse. Au lieu d'aider à mieux éduquer, ces réseaux sociaux entrainent plus à la distraction, perturbant souvent les moments nécessaires de méditation ou de concentration. Il faut en parler

veauté de l'évangile, source d'unité et de renouvellement profond de toute personne. Le mouvement des Focolari approuvé par l'Eglise avec la dénomination «Œuvres de Marie», rassemble aujourd'hui des millions d'hommes et de

pour aider notre jeunesse à

mieux les exploiter.

femmes à travers le monde. Après leur séjour, les deux Co coordonnateurs ont quitté Brazzaville le 11 mars pour Lomé au Togo, pour y prendre part à une retraite spirituelle.

du budget familial».

Pascal BIOZI KIMINOU



Les animateurs de l'atelier

Par contre, l'association Agir pour le bien-être a partagé son expérience avec le mouvement Elisa, afin de renforcer «les capacités sur la gestion des ménages».

Le premier thème, intitulé: «La gestion du temps dans le ménage», a été développé par Mme Karine Mazola, soignante et trésorière de l'association. M. Mayeul Zouanda, responsable des projets de l'association, pour sa part, a présenté le deuxième thème: «La gestion

M. Bienvenu Bileko a bouclé la boucle, avec «La gestion du corps et de la santé dans le ménage». L'auditoire, constitué de fillettes, filles et jeunes-mères, dont la fourchette d'âge était de quatorze à plus de trente ans, a été averti sur certaines pratiques dans le ménage, afin d'améliorer leur façon de faire. Car beaucoup manguent d'harmonie, à cause de la mauvaise manière d'exécuter les tâches ménagères. Surtout lorsqu'elles sont déléguées aux femmes de ménage.

La maîtresse de la maison indisponible doit en avoir la maîtrise.

Le contrôleur ou le superviseur a de l'expérience dans son domaine. Alors, est-ce que la femme qui travaille est une ménagère? La question mérite d'être posée.

Fasckel BAJA

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO Siège Social et Direction Nationale BRAZZAVILLE Tél.: 22.281.81.50-05-547.80.23-06.965.65.16 B.P.: 126-beachzy@beac.int / Fax VSAT: 7082

COMMUNIQUE

La Direction nationale de la BEAC porte à la connaissance des commerçants, comités des marchés, pharmaciens et stations-service qu'elle organise, à compter du lundi 16 mars 2020, une opération exceptionnelle d'échange des billets contre les pièces de monnaies de: 500 F. CFA, 100 F. CFA, 50 F. CFA, 25 F. CFA, 10 F. CFA, 5 F. CFA, 2 F. CFA et 1 F. CFA. -Les opérateurs économiques précités sont priés de passer aux guichets de la BEAC tous les lundis, mercredis et jeudis de 8 h15 à 12h30.

-Leur attention est attirée sur le fait que les pièces de monnaie mises en circulation dans la CEMAC sont destinées à des fins de transactions économiques et financières et non à être utilisées comme jetons dans les machines à sous des salles de jeux de hasard.

Fait à Brazzaville, le 11 Mars 2020



Le Pape prie pour les personnes en difficulté financière

Lors de la messe à Sainte-Marthe le lundi 23 mars 2020, le Pape François a pensé à la crise économique qui est provoquée par la pandémie de coronavirus et a adressé ses pensées aux familles qui ont des problèmes dus à l'incapacité de travailler. Dans son homélie, le Pape nous a invités à intensifier notre prière pendant ce temps, et à prier avec foi, persévérance et

ors de la messe diffusée en direct de la chapelle de ∎la Maison Sainte-Marthe, les premiers mots du Pape François ont été des mots de confiance. Ce sont les paroles de l'Antienne d'ouverture: «Je me confie au Seigneur. J'exulterai et je me réjouirai de ta miséricorde, car tu as regardé avec bonté ma misère» (Ps 30, 7-8). Il a ainsi prié pour ceux qui souffrent de la crise économique causée par l'épidémie de coronavirus qui a bloqué de nombreuses entreprises.

«Nous prions aujourd'hui pour les personnes qui commencent à ressentir des problèmes économiques à cause de la pandémie, parce qu'elles ne peuvent pas travailler et que tout cela retombe sur la famille. Nous prions pour les personnes qui ont ce problème».

Dans son homélie, commentant l'Évangile de Jean (Jn 4, 43-54) sur la guérison du fils du fonctionnaire royal, le Pape François nous a invités à prier avec foi, persévérance et courage, surtout en ce moment. Ci-dessous, quelques larges extraits de l'homélie du Pape «Ce père demande la santé pour son fils. Le Seigneur réprimande un peu tout le monde, mais lui aussi: «Si vous ne voyez pas de signes et de prodiges, vous ne croirez donc pas». Le fonctionnaire, au lieu de se taire et de garder le silence, s'avance et lui dit: «Seigneur, descends, avant que mon enfant ne meure». Et Jésus lui répondit: «Va, ton fils est vivant.»

Trois choses sont nécessaires

pour faire une vraie prière. La première est la foi: si vous n'avez pas la foi... Et bien souvent, la prière n'est qu'orale, de la bouche... mais elle ne vient pas de la foi du coeur, ou d'une foi faible... Pensons à un autre père, celui du fils possedé, lorsque Jésus lui répondit: «Tout est possible à celui qui croit»; le père, comme il le dit clairement, «Je crois, mais augmentez ma foi». La foi dans la prière. Prier avec foi, aussi bien quand nous prions à l'extérieur que quand nous venons ici et que le Seigneur est là: mais ai-je la foi ou est-ce une habitude? Soyons prudents dans la prière: ne pas tomber dans l'habitude sans savoir que le Seigneur est là, que je parle au Seigneur et qu'il est capable de résoudre le problème. La première condition pour une vraie prière est la foi.

La deuxième condition que Jésus lui-même nous enseigne est la persévérance. Certains demandent mais la grâce ne vient pas: ils n'ont pas cette persévérance, parce qu'au fond ils n'en ont pas besoin, ou ils n'ont pas la foi. Jésus lui-même nous enseigne la parabole de ce seigneur qui va vers son prochain pour lui demander du pain à minuit: persévérance pour frapper à la porte ... Ou la veuve, avec le juge injuste: et insiste, insiste, insiste, c'est la persévérance. Foi et persévérance vont de pair, car si vous avez la foi, vous êtes sûr que le Seigneur vous donnera ce que vous demandez. Et si le Seigneur vous fait attendre, frappez, frappez, à la fin le



Le Pape François à Sainte-Marthe le 23 mars.

Seigneur donne la grâce. Mais il ne fait pas cela, Seigneur, pour se rendre intéressant ou pour dire «mieux vaut qu'il attende»: non. Il le fait pour notre propre bien, parce que nous le prenons au sérieux. Prenez la prière au sérieux, pas comme des perroquets: bla bla bla et rien d'autre... Jésus lui-même nous reproche: «Ne soyez pas comme les païens qui croient en l'efficacité de la prière et en des mots, beaucoup de mots»: Non. C'est la persévérance qui est en jeu. C'est la foi.

Et la troisième chose que Dieu veut dans la prière, c'est le courage. Quelqu'un peut penser: faut-il du courage pour prier et se tenir devant le Seigneur? Il en faut. Le courage de rester là à demander et à avancer. en effet, presque - presque, je ne veux pas dire hérésie - mais presque comme si on menacait le Seigneur. Le courage de Moïse devant Dieu quand Dieu a voulu détruire le peuple et en faire le chef d'un autre peuple. Il dit: «Non. Moi avec les gens.» Courage. Le courage d'Abraham, quand il négocie le salut de Sodome: «Et s'ils avaient 30 ans, s'ils avaient 25 ans, s'ils avaient 20 ans...»: là, le courage. Cette vertu de courage, il en faut beaucoup. Non seulement pour les actions apostoliques, mais aussi pour

Foi, persévérance et courage. En ces jours où il est nécessaire de prier, prions davantage, pensons si nous prions de cette façon: avec la foi que le Seigneur peut intervenir, avec persévérance et avec courage. Le Seigneur ne déçoit pas: Il ne déçoit pas. Il nous fait attendre, Il prend son temps, mais Il ne déçoit pas. Foi, persévérance et courage.»

Enfin, le pape a terminé la célébration par une adoration et une bénédiction eucharistique, nous invitant à faire la communion spirituelle.

Voici la prière récitée par le Pape:

«Mon Jésus, je t'adore dans le Saint-Sacrement de ton amour, désireux de te recevoir dans la pauvre demeure que t'offre mon cœur. En attente du bonheur de la communion sacramentelle. je veux te posséder en esprit. Viens à moi, Ô mon_Jésus, pour que je vienne à Toi. Que ton amour enflamme tout mon être, pour la vie et pour la mort. Je crois en toi, j'espère en toi, je ťaime. Ainsi soit-il.»

D'après Vatican.news

RÉFLEXION

Coronavirus: la foi demeure... malgré les églises fermées!

Nous le croyons encore loin de nous, en Chine, oubliant que de nos jours le monde est devenu un «village»: Coronavirus ou Covid-19 est arrivé en Europe (Italie premier pays en date du 24 février) et l'Afrique n'a pas tort non plus de s'inquiéter. L'Eglise pour sa part, tout au moins dans certains pays déjà, a invité avec douleur aux prêtres de suspendre les célébrations publiques afin d'éviter le risque de contamination d'un plus grand nombre. Désormais loin de nos églises, des activités pastorales, que deviendrons-nous? S'interrogent des fidèles laïcs et même certains prêtres isolés dans leur presbytère. Comment réussirons-nous à maintenir «vivante» la flamme de notre foi? Combien de temps pourra durer cette période en attendant l'annonce de la découverte du vaccin par le monde scientifique?

1. Coronavirus et carême

C'est de plein fouet, pourrions-dire, que la communauté catholique de l'Italie a reçu l'annonce en cette période de carême (le 2ème dimanche) à travers un communiqué de la Conférence épiscopale Italienne, d'abord d'omettre le signe de paix et de ne plus recevoir la sainte Eucharistie dans la bouche, puis la suspension pure et simple des célébrations liturgiques publiques après avoir pris acte du Décret du gouvernement, devant une progression vertigineuse des victimes en un laps de temps. Considérée d'abord comme une épidémie, moins de deux semaines après son apparition en Italie (avec plus de 1000 décès), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), déclarera sans autre forme de procès, que nous

faisions face désormais à une pandémie.

Outre l'invitation comme il est de tradition pendant le carême à méditer les 40 jours du jeûne (1er dimanche de carême), la passion et la mort de notre Seigneur Jésus-Christ (surtout le vendredi saint), nous voici appelés à faire l'expérience d'un «deuxième désert» personnel devant une situation qui nous semble comme être tombée des nues, changeant du coup nos habitudes: plus de salutations avec les mains, distance au moins d'un mètre entre les personnes, fermeture des administrations, des écoles et universités, du port des bayettes comme des «chirurgiens» ambulants... avant de décréter en fin de compte une période de guarantaine «io sto a casa» (je reste à la maison)



Abbé Eric Béranger Nsondé

obligatoire pour tous.

Et comme par enchantement le Pape François vient comme pour nous rassurer en déclarant: «Le fait que le Seigneur nous offre. une fois de plus, un temps favorable pour notre conversion, ne doit jamais être tenu pour acquis. Cette nouvelle opportunité devrait éveiller en nous un sentiment de gratitude et nous secouer de notre torpeur. Malgré la présence, parfois dramatique, du mal dans nos vies ainsi que dans la vie de l'Eglise et du monde, cet espace offert pour un changement de cap exprime la volonté tenace de Dieu de ne pas interrompre le dialogue du salut avec nous» («Message de Carême 2020 », n°3).

2. La foi demeure...

«Dieu est mort!» (en Allemand: Gott ist tot) pourrait «crier» Friedrich Nietzsche et tous ceux qui militent pour la fin du Christianisme depuis plus de deux mille ans, devant nos églises fermées. Pourtant en revisitant l'histoire du Salut à travers les Saintes Ecritures, en l'occurrence les Synoptiques nous avons de quoi nous réjouir: la tempête apaisée (Mc 4, 35-41), signe que notre vie est difficilement un fleuve tranquille, la crainte des malheurs arrivant dans le monde (Lc 21, 25-28,34-36), le reniement de Pierre tout tremblant devant cette femme qui l'avait dévisagé comme étant un des disciples du Christ (Mc 14, 54), avant de se retrouver ensemble avec les autres disciples apeurés et à portes verrouillées (comme nous le vivons également ces jours-ci à cause du coronavirus) par crainte des autorités juives (Jn 20, 19). Et que dire des femmes qui pensaient à cette grosse pierre qui semblait «condamner» le Christ dans une mort éternelle (Jn 20, 1). A la surprise générale, elles trouveront le tombeau vide! Point n'es donc besoin de nous comporter comme les disciples d'Emmaüs (Lc 24, 13-35); nous le savons: l'histoire de l'humanité n'est pas à sa première pandémie. Toutefois, la bonne volonté de tout un chacun appelé à respecter les

RECHERCHES

L'abbé Edmond Bassimas Mbimi Ngabassaka a soutenu son mémoire de master

rêtre du diocèse d'Owando en mission d'études dans l'archidiocèse de Brazzaville, vicaire-coopérateur de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, l'abbé Edmond Bassimas Mbimi Ngabassaka a soutenu publiquement son mémoire de fin d'études pour l'obtention d'un master en Droit international public sur le thème: «L'accord-cadre entre la République du Congo et le Saint-Siège». C'était lundi 10 févier 2020, à l'auditorium du rectorat. Ce mémoire a eu pour directrice, Pr. Emmanuel née Delphine Edith Adouki, agrégée de Droit public, maître de conférences, Université Marien Ngouabi (Řépublique du Congo). Le jury était présidé par le Pr. Elie Joseph Loko-Balossa, maître conférences de Droit privé, de l'Université Marien Ngouabi, et comme membres: Pr. Emmanuel née Delphine Edith Adouki, directrice de mémoire, Dr Aubrey Sidney Adoua-Mbongo, maître assistant de Droit public, Université Marien Ngouabi.



Pendant la soutenance....

Dans l'assistance pouvaient être distinguées plusieurs personnalités dont des confrères prêtres de l'impétrant: les abbés Dave Espoir Ngoma et Ernest Tunta, respectivement, vicaire-coopérateur de la paroisse Saint Joseph de Tout Pour le Peuple de Talangaï avec résidence à la paroisse Saint-Esprit de Moungali, et vicaire de la paroisse Saint-Esprit de Moungali, le Prof. Edmond Ngamountsika, professeur titulaire de Grammaire linguistique française, président de la chorale de la paroisse Saint Michel de La Base, ainsi que des condisciples de l'impétrant.

«La subjectivité internationale du Saint-Siège est une sorte d'énigme qui suscite avec raison des interrogations. Différent de l'Eglise catholique qu'il représente et de l'Etat de la Cité du Vatican, assise territoriale de sa souvesuscite avec raison des interrogations. Different de l'Eglise catnolique qu'il représente et de l'Etat de la Cité du Vatican, assise territoriale de sa souveraineté, le Saint-Siège est reconnu comme sujet sui generis de droit international, doté par conséquent du jus tractatus. Cette compétence à conclure les traités de droit international lui permet d'être membre d'Organisations internationales d'une part et d'autre part d'entrer en relation diplomatique avec les Etats au moyen de traités bilatéraux. Dans ce cadre le Saint Siège a conclu avec la République du Congo un accord-cadre ratifié pour le Congo par la loi n°01-2019 du 14 janvier 2019. Ce traité porte sur la formalisation des relations entre la République du Congo et l'Eglise catholique qui est au Congo. Substantiellement il s'agit de la consécration juridique des droits et libertés nécessaires à la mission apostolique de l'Eglise et de l'encadrement de la coopération entre les Parties contractantes sur les matières d'intérêt commun entre la santé et l'éducation.», énonce le résumé du mémoire. Subdivisé en deux parties intitulées respectivement, le Saint-Siège: un sujet sui generis de Droit international et Cadre de la coopération entre la République du Congo et le Saint-Siège, Des fonctions internationales avérées du Saint-Siège, Les fondements des relations entre la République du Congo et l'Eglise Catholique, Cadre spécifique de l'Accord entre la République du Congo et le Saint-Siège.

Congo et le Saint-Siège.

Congo et le Saint-Siege. Le travail à l'honneur portant sur l'Accod-Cadre entre la République du Congo et le Saint-Siège, signé le 3 février 2017 et ratifié par la Loi n°01-2019 du 14 janvier 2019 est un traité bilatéral en forme solennelle, constitué de 18 articles attelé à un préambule en langues française et italienne. Il consacre aux termes de son article premier, «les principes et les règles qui régissent les relations et les modalités de collaboration entre l'Eglise catholique et l'Etat

congolais», a fait savoir l'impétrant dans son allocution d'usage. Après l'exposé de l'impétrant présentant la quintessence de son travail de recherche, suivi de la phase débats-remarques-suggestions-contributions, le jury s'est isolé et a statué. Au terme de la délibération, il a accordé la note de 17/20 à Edmond Bassimas Mbimi Ngabassaka avec la mention Très Bien et l'a déclaré détenteur du master en Droit international public.

Gislain Wilfrid BOUMBA

normes et les restrictions que chaque gouvernement imposera à ses «sujets» fera en sorte que nous puissions vite retrouver la normalité de nos événements quotidiens.

Et pendant que les scientifiques travaillent déjà jour et nuit à la recherche du vaccin, quoi de plus beau que de voir le religieux implorer le Dieu de la Miséricorde et de toute Vie pour nous venir en aide. Comme en témoignent d'ailleurs l'histoire de l'humanité en proie à des guerres et à des pestes depuis que le monde est monde.

Au regard de tout ce qui précède, force est de reconnaître la peur de la pandémie du coronavirus avec son cortège de victimes (malheureusement), et Dieu seul sait à quel moment le monde scientifique réussira à trouver le vaccin pour mettre fin à ce fléau Pour l'heure, même si depuis la Cité du Vatican le Pape François a décidé de célébrer les festivités Pascales dans la «solitude» (mesure de prudence oblige, pour la santé publique), rien ne pourra nous arracher la joie de l'évangile et de son message de Salut en

Jésus-Christ (Cf. Pape François, «La joie de l'Evangile» du 24 novembre 2013) face aux événements tristes de ce monde, encore moins le Coronavirus. Saint Paul ne nous interroge-t -il pas quand il dit: «Qui nous séparera de l'amour du Christ? La tribulation, l'angoisse, la persécution, la faim, la nudité, les périls, le glaive?» et de nous réconforter par la suite: «Oui, j'en ai l'assurance, ni mort ni vie, ni anges ni principautés, ni présent ni avenir, ni puissances, ni hauteur ni profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté dans le Christ Jésus notre Seigneur» (Rm 8, 35.38)

Voici donc venue l'heure pour chacun de nous d'adorer le Seigneur, non plus dans nos belles cathédrales fermées pour la circonstance, mais en «esprit et en vérité» (Jn 4, 23). En attendant donc la bénédiction «Urbi et orbi» (et même après) notre Foi

> Eric Béranger N'SONDE, Prêtre en mission pastorale en Italie

ANNONCES



Le groupe United Bank for Africa Plc (UBA) a annoncé un don de plus de 14 millions dollars (environ 8,4 milliards FCFA), par le truchement de la Fondation UBA, en vue de soutenir la riposte globale panafricaine contre la pandémie du coronavirus (COVID-19).

Ce don va représenter un soutien important et opportun pour les 20 pays africains où la banque est implantée, en leur fournissant du matériel de secours, des équipements de soins essentiels et une assistance financière aux gouvernements. Le programme de soutien UBA sera réparti comme suit:

- 2,8 millions de dollars au gouvernement de l'État de Lagos au Nigéria ;
- 1,4 million de dollars à la capitale fédérale du Nigéria, Abuja ;
- 2,8 millions de dollars pour les 35 autres États du Nigéria ;
- 4,2 millions de dollars répartis entre les 19 autres pays africains où la banque est présente ;

- 2,8 millions de dollars pour des structures sanitaires avec du matériel et des fournitures ;
- Un centre d'appels de télémédecine, gratuit.

Le président du groupe UBA, Tony O. Elumelu, a déclaré : « Il s'agit d'un moment où nous devons tous jouer notre rôle. Cette épidémie mondiale doit unir les citoyens, les gouvernements et les chefs d'entreprise, et ce sans délai. Étant donné que le nombre de cas de coronavirus augmente rapidement au Nigéria et en Afrique, le secteur privé doit travailler main dans la main avec les différents gouvernements pour endiguer la propagation de cette pandémie mondiale. »

« Nous saluons les efforts des gouvernements et nous sommes disposés à collaborer et à contribuer avec nos ressources à l'effort collectif, qui permettra une riposte rapide et efficace contre la pandémie » a-t-il ajouté.

Pour la République du Congo, la contribution au

RESPONSABILITÉ SOCIALE

Le groupe United Bank For Africa (UBA) annonce qu'il contribuera à hauteur de 14 millions de dollars dans la riposte contre le COVID-19 en Afrique.

plan d'urgence du gouvernement s'élève à 100.000 dollars (soit environ 60.000.000 FCFA).

Le Directeur Général de la filiale UBA CONGO, Monsieur Vincent NGIMBOCK, réagit en disant : « L'évolution du COVID-19 démontre à suffisance la fragilité du monde ; aussi, devrions-nous plus que jamais faire preuve d'une solidarité agissante pour lutter contre cette pandémie. Cette aide contribuera au renforcement des capacités des structures sanitaires locales et à la vulgarisation des mesures de prévention.

A l'image de ceux qui nous ont précédés, nous espérons humblement que d'autres entreprises emboiteront le pas, afin de soutenir le Gouvernement de la République à stopper la propagation de ce virus. ».

Présente dans 20 pays africains et au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France, United Bank for Africa (UBA) a une longue expérience de soutien à ces communautés pendant les moments difficiles.

Office Notarial de Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI

Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville 125, rue des Compagnons De Brazza (ex Docteur Cureau) Derrière la Grande Poste, Centre-ville, Brazzaville (République du Congo) Téléphone: (242) 06 807 75 16 / 05 020 71 21 E-mail: officenot.ericbimbeni@gmail.com

ANNONCE LEGALE «BGFIBank CONGO» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration Au capital de 10.000.000.000 Francs CFA passé à 30.000.000.000 Francs CFA Siège social : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Centre-ville Brazzaville (République du Congo) RCCM: CG/BZV/ 07 B 519

I - AUGMENTATION DU CAPITAL DE 10.000.000.000 FRANCS CFA A 30.000.000.000 FRANCS CFA

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du dix-huit juin deux mille dix-huit, reçu en dépôt le dix septembre deux mille dix-huit par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville, sis 125, rue des Compagnons de Brazza, Centre-ville, et enregistré le dix-sept septembre deux mille dix-huit à la recette de Bacongo, Brazzaville, Folio 164/1- N°1268, les actionnaires de la société dénommée «BGFI-Bank Congo» S.A, ont décidé:

• L'augmentation du capital social de DIX MILLIARDS (10.000.000.000) FRANCS CFA à TRENTE MILLIARDS (30.000.000.000) FRANCS CFA par l'incorporation des réserves libres de la société et par majoration de la valeur nominale de l'action passée de Vingt Mille (20.000) Francs CFA à Soixante Mille (60.000) Francs CFA chacune.

II - DECLARATION NOTARIEE DE SOUS-

CRIPTIONS ET DE VERSEMENT CONSE-CUTIVE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL

Aux termes de la déclaration notariée de souscriptions et de versements consécutive à l'augmentation du capital de DIX MILLIARDS (10.000.000.000) FRANCS CFA à TRENTE MILLIARDS (30.000.000.000) FRANCS CFA, reçue par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire sus nommé le dix septembre deux mille dix-huit et enregistré le neuf mars deux mille vingt à la recette de Bacongo, Brazzaville, Folio 044/6 - N°332, les actionnaires de la société dénommée « BGFIBank Congo » S.A, ont libéré les actions à la hauteur de VINGT MILLIARDS (20.000.000.000) FRANCS CFA représentant le montant de ladite augmentation de capital.

Par conséquent et conformément aux dispositions de l'article 614 de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales portant traité OHADA, le capital social passe de DIX MILLIARDS (10.000.000.000) FRANCS CFA à TRENTE MILLIARDS (30.000.000.000) FRANCS CFA.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/20 - 147, le 19/03/2020.

III – RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE LA SOCIETE

- Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du dix-huit juin deux mille dix-huit, reçu en dépôt le dix septembre deux mille dix-huit par Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI, Notaire titulaire d'un office à Brazzaville et enregistré le dix-sept septembre deux mille dix-huit à la recette de Bacongo, Brazzaville, Folio 164/1- N°1268, les actionnaires ont décidé le renouvellement pour une durée de six (6) ans des mandats des :
- Cabinets PricewaterhouseCoopers et Ernst Young, en qualité de Co-commissaires aux Comptes titulaires.
- Monsieur Anaclet NGOUA et Monsieur Ludovic NGATSE, en qualité de Co-commissaires Suppléants.

Mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro M2/20 - 147, le 19/03/2020.

Pour insertion légale

Maître Gervel Eric Mexan BIMBENI

LE CONGO À L'HEURE DU CORONAVIRUS

Pourra-t-on éviter le pire?

En République du Congo, vendredi dernier, 19 cas confirmés de Covid-19 ont été déclarés par le Gouvernement à l'issue du conseil des ministres. Le pays, qui semblait jusqu'ici épargné, risque en réalité d'être plus durement touché, vu la fragilité de ses écosystèmes sanitaire, économique, etc.

Our lutter contre le virus, du Nord au Sud, de l'Ouest à l'Est du pays, sur instruction du président de la République, le Gouvernement a interdit tout rassemblement public de plus de 50 personnes et fermé écoles, églises, mosquées, restaurants, bars, Vip et caves. Le président de la République a ordonné samedi 28 mars le confinement et annoncé la fermeture de toutes les frontières, terrestre, fluvial, maritime et aérienne. Exception faite pour les avions et les bateaux Cargo. Un couvre-feu a été décrété de 20 heures à 5 heures du matin à compter du mardi 31 mars.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'inquiète de plus en plus d'une poussée de la pandémie sur le continent africain et au Congo, en particulier, dont les systèmes de santé manquent cruellement de moyens. Mais, ce n'est pas la seule raison qui fait craindre aux populations que la pandémie sera très difficile à combattre sur place..

Le dépistage est déjà lancé, si l'en croit les cas dûment identifiés. Mais dans des proportions très largement insuffisantes. Les choses étant tout autres en temps de crise qu'en temps normal, le pays va avoir besoin de personnel formé, de stocks de réactif, de respirateurs, de lits de réanimation et autres matériels indispensables. Or, c'est dans ce début d'épidémie que dépister s'avère primor-dial pour éviter le pire. Il est donc très utile de tester largement pour isoler les malades et leurs contacts dans cette première phase. «Mais dans les pays africains dans lesquels travaille l'ONG Médecins sans frontières, les ministères expliquent qu'ils détiennent entre 500 et 1.000 tests. Alors qu'en Corée du Sud, 20.000 tests étaient faits par jour...», explique Isabelle Defourny, directrice des opérations de Médecins sans frontières. Aujourd'hui, tous les pays touchés s'arrachent ces précieux tests. Reste à savoir si le Congo ou les autres pays africains pourront s'en procurer en ce moment où l'on observe - peut-être pas comme en Europe et aux Etats-Unis - une propagation de la pandémie.

Un système de santé fragilisé

Le Congo, à l'instar de la majorité des pays africains, n'aura pas les moyens de contenir la pandémie. «Pour faire baisser la mortalité chez les patients atteints du coronavirus, il faut avoir accès à une assistance respiratoire», soulignent les experts en médecine. Or, le Congo n'a quasiment aucune capacité à prodiguer les soins nécessaires aux patients comme dans nombre d'autres pays africains. En Afrique de l'Ouest, par exemple, il y a vingt fois moins de lits d'hôpitaux qu'en France. Et en plus, il n'y a quasiment pas de services de soins de suivi. Quant aux respirateurs, ils se comptent en dizaines pour des millions de personnes... «Au Nigeria, on compte seulement 250 lits de réanimation avec des respirateurs mécaniques [la France en a 5.000]», indiquait Isabelle Defourny. «Il faut au minimum de l'oxygène et des protections (masques, gants, lunettes, surblouses...) pour le personnel médical. Dans tous les hôpitaux en Afrique, il y a des protections, mais avec le Covid-19, la consommation de masques est multipliée par 10 ou 20. Peu d'hôpitaux ont le stock suffisant pour affronter cette augmentation



Une telle protection étatique est attendue par le personnel soignant

des besoins.» Si rien n'est fait urgemment dans ce sens, les soignants tomberont à leur tour malades, et le système de santé risquera d'être paralysé encore davantage. En temps normal, dans certains

pays africains, les hôpitaux sont à la peine. Ils luttent contre plusieurs maladies mortelles. Les systèmes de santé doivent gérer toutes les autres pathologies: malnutrition, paludisme, rougeole, urgences obstétriques... Avec des transports aériens à l'arrêt dans nombre de pays, il sera de plus en plus difficile d'acheminer des médicaments, des médecins, de la nourriture. A cela s'ajoute la fermeture des frontières.

Confinement, oui! Mais

les moyens font défaut Certains pays, comme le Rwanda et le Nigeria par exemple. ont commencé à mettre en place des mesures pour isoler les malades avec une aide financière. Ce qui ne va pas de soi pour tous les pays africains. Imposer un confinement total est impossible dans des économies où la plupart des gens mangent le soir ce qu'ils ont gagné la journée. Car, ils n'ont aucune ressource pour survivre, ni épargne, ni patrimoine. En France, aux Etats-Unis, l'État est présent avec des mesures comme le chômage partiel, les arrêts de travail pour garde d'enfants. Un certain nombre

de pays africains sont trop pauvres pour mettre en œuvre une telle protection étatique. Il faut absolument un grand mouvement de solidarité nationale et internationale pour éviter la mort des plus vulnérables.

La solidarité, une nécessité

Le défi est immense à l'heure où nombre de pays occidentaux font face à la plus grande crise sanitaire depuis cent ans. Et le désastre économique s'annonce majeur. Est-ce que la France, l'Italie, les Etats-Unis seront disposés à envoyer des masques, des tests, des moyens humains et financiers pour épauler les pays africains? «C'est nécessaire pour trois raisons. D'abord au plan humain et humanitaire: on ne peut pas accepter qu'un continent s'effondre et que la mortalité explose. Par ailleurs, si on n'arrive pas à contrôler l'épidémie alors qu'elle circule dans un continent comme l'Afrique, elle sera réintroduite chez nous. Enfin, pour une troisième raison, géopolitique cette fois. L'épidémie peut contribuer à la déstabilisation de certaines régions. Par exemple, au Sahel, les groupes armés ne vont pas s'arrêter pendant le coronavirus...», affirme Alexandre Augier, directeur général d'Alima, une ONG qui agit pour la santé dans douze pays africains.

Viclaire MALONGA

VIE ASSOCIATIVE

La Fondation Miséricorde solidaire des personnes vulnérables

a situation des personnes vulnérables a pris de l'ampleur avec les difficultés socioéconomiques vécues par les familles congolaises. Cette situation a entraîné l'appauvrissement et l'affaiblissement dont les victimes restent les personnes les plus vulnérables notamment les personnes vivant avec handicap, les veuves, les enfants, etc.

Dans les quartiers et les banlieues brazzavilloises. nombreux sont les enfants abandonnés, les filles qui se retrouvent mères célibataires avec le poids de la responsabilité de l'éducation d'un ou deux enfants et les personnes vivant avec handicap. Délaissés par leurs familles dépourvues de réserves financières, ces personnes vulnérables peinent à satisfaire leurs besoins vitaux au quotidien par manque de source de



Laurent Okombi

Face à cette situation, la Fondation Miséricorde située avenue de l'Unité africaine, à Brazzaville, vole au secours des plus défavorisés. Au nom de la solidarité et de l'amour, la Fondation Miséricorde, fondée en novembre 2019 par M. Laurent Okombi, donne une formation professionnelle en coupe-couture et en informatique (informatique bureautique et infographie en perspective). Association à caractère social, la Fondation Miséricorde a pour but d'aider les personnes vulnérables, en les sortant de la précarité. Elle soutient les veuves, les orphelins, tout comme les personnes vivant avec handicap ou en détresse dans la société, à Brazzaville.



Des apprenantes dans l'atelier de coupe et coûture

La Fondation fait des dons dans les orphelinats et scolarise les orphelins. Pour la formation des personnes vulnérables, elle propose des formations professionnelles, avec l'aide des maîtres artisans. En informatique, la formation est assurée pour l'heure, par un informaticien très dévoués vu que les effectifs ne sont pas encore importants. Que du social et de

«Les jeunes filles, tout comme les jeunes filles vivant avec handicap viennent en grand nombre. Mais, elles n'ont pas les moyens de s'acheter des tissus ou des pagnes pour apprendre la coupe-couture. Aussi abandonnent-elles en cours de formation. Le pagne coûte autour de 6. 000 F. CFA. Par ailleurs, il nous manque de matériels de couture (tissus, rubans, ciseaux), des machines à coudre, nous n'en avons que neuf a ce jour. Il nous en faut un peu plus pour que l'apprentissage se fasse dans de bonnes conditions. Qu'à cela ne tienne, nous demandons aux personnes vivant avec handicap de venir nombreux, car la formation est gratuite. Nous demandons aux femmes et aux hommes de bonne volonté de nous venir en aide afin que ce projet aille de l'avant», a déclaré Mavakala Miyavanga, le maître artisan, formateur

nantes. Cinq ont déjà été formées; trois ont abandonné par manque de matériel mais 14 continuent leur apprentissage. «Nous essayons d'intervenir afin que ces jeunes filles n'abandonnent pas, malheureusement nos moyens sont limités», a conclu le maître artisan.

la solidarité envers les plus pauvres!

Pas de moyens pour achever la formation

en coupe-couture.

Depuis son ouverture, la Fondation a déjà reçu 22 appre-

«C'est une tâche très difficile, car il faut suffisamment de moyens. Nous expliquons régulièrement à celles et à ceux qui viennent qu'ils ont tout à fait le droit d'apprendre et d'avoir un métier...La Fondation vit des dons et de l'apport du fondateur. Les neuf machines à coudre nous ont été offertes par l'ambassade d'Allemagne. Les cinq ordinateurs et le photocopieur sont un apport du président de la Fondation», a expliqué Laurent Okombi.

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE CORONAVIRUS

L'Université Marien Ngouabi prête à accompagner le Gouvernement

La communauté universitaire de la faculté des sciences de la santé de l'Université Marien Ngouabi a tenu vendredi 27 mars 2020, à Brazzaville une tribune scientifique qui a décortiqué la pandémie de Coronavirus (COVID-19) en République du

résidée par le Pr. Ange Anont procédé à la sensibilisation toine Abena, en présence d'Honoré Tsiba, doyen de la faculté des sciences de la Santé, la tribune a regroupé des spécialistes en biologie, virologie, pharmacologie, psychopathologie et clinique de l'Université Marien Ngouabi. Selon les statistiques, le coronavirus a une mortalité sévère: il tue 5 à 6% de malades surtout les patients présentant un système immunitaire fragile (patients souffrant du diabète, de la drépanocytose, d'insuffisance cardiaque, rénale, de malnutrition, etc.) et touche toute la race humaine.

Soucieux d'apporter leur contribution en cette période cruciale où le nombre de cas d'infection au Coronavirus augmente considérablement au Congo (19 cas annoncés vendredi 27 mars dernier par le Gouvernement de la République), les enseignants et chercheurs de l'opinion sur les mesures à prendre pour éviter le désastre que cause ce monstre invisible à travers le monde.

Il est ressorti, à l'unanimité, que la prévention est la meilleure arme de lutte contre le coronavirus. Les conférenciers ont invité vivement les Congolais au strict respect des dispositions prises par le Gouvernement, notamment le lavage régulier des mains au savon ou par solution hydroalcoolique, observer la distance d'au moins un mètre entre individus, porter un masque à la bouche lorsqu'on a le rhume, lorsqu'on éternue ou on tousse, pour éviter de contaminer son voisinage. L'infection à Coronavirus, ont

relevé les conférenciers, place

les médecins devant deux types

de sujets: les symptomatiques

et les asymptomatiques. Ces

derniers ne présentent aucun

symptôme (fièvre, toux, rhume,

courbatures, infection respiratoire, etc.), sont porteurs du virus et susceptibles de contaminer le voisinage. Les sujets symptomatiques manifestent les signes de la maladie. Les asymptomatiques sont juste surveillés mais ne sont pas soignés. Pour les symptomatiques, il n'existe pas un traitement curatif, mais ce sont les symptômes qui sont traités. Les conférenciers ont en outre mis en garde les populations congolaises sur l'automédication et surtout la prise abusive

Après la tribune sur le Coronavirus COVID-19

des antiinflammatoires qui fragilisent le système de défense de l'organisme. Plusieurs victimes à travers le monde l'ont été à cause de la consommation d'antiinflammatoires. Toute prise de médicament, et même de la Chloroquine présentée comme un des médicaments susceptibles de soulager devra l'être sous prescription médicale.

Marcellin **MOUZITA MOUKOUAMOU**

V. M.

IANNONCE



ENERGIE du CONGO

PROFIL DU POSTE

1- INGENIEUR BUREAU D'ETUDES

Formation et expérience : minimum BAC + 5, Ingénieur BTP, génie civil, automatisme, plus de 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire. Atouts : expérience dans le secteur énergétique (courants forts, faibles, automatisme. Connaissance de Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement -HSE- et de Réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement. Maîtrise les logiciels de bureaux d'études du genre Autocard+(Word, Excel PowerPoint)

Mission

Sous l'autorité du chef de projet, sa mission est de :

- -Travailler en support du responsable Bureau d'Etudes ;
- -Concevoir et réaliser des études de programmes ;
- -Être en charge d'études de programmes en phase avant-projet et/ou projet et responsable des coûts, de la qualité, du planning et des délais.

Activités principales :

- -Réaliser et participer aux chiffrages ;
- -Analyser un cahier de charges et des spécifications techniques et référentiels ;
- -Procéder aux enquêtes techniques et pré-études ;
- -Procéder aux enquêtes sur sites ;
- -Proposer des solutions techno-économiques rationnelles ;

PROFIL DU POSTE

2- CHEF D'EXPLOITATION

Formation expérience: BAC+5, Ingénier BTP, génie civil, automatisme. Plus de 10 ans d'expérience minimum dans un poste similaire. Expérience dans le secteur énergétique, pilotage de la sous-traitance. Maîtrise les logiciels de bureaux usuels (Word, Excel PowerPoint) Atout: Connaissance de Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement-HSE-

Mission

Sous l'autorité du Directeur général, sa mission est de :

- -Assurer la gestion des équipes opérationnelles pour assurer la construction, la gestion/exploitation et la maintenance des différents ouvrages réalisés par ENCO
- -Assurer la bonne gestion des sites/bases ENCO dans l'ensemble du Congo ;
- -Garantir le respect des engagements contractuels.

Activités principales :

- -Garantir l'exploitation et l'utilisation des installation
- -Entretenir une bonne relation client
- -Gestion technique du personnel

PROFIL DU POSTE

3- RESPONSABLE ACHATS

Formation et expérience : Bac +5 ou 3e cycle en gestion/management/économie.

Missions : sous l'autorité du Directeur général, sa mission est de :

- -acquérir les produits et les services dont l'entreprise a besoin, en négociant les meilleures conditions de qualité, prix et délais.
- -recueillir et analyser les besoins des différents services internes de l'entreprise -préparer les appels d'offre et de trouver les meilleurs fournisseurs, de conduire les négociations avec eux et de signer les contrats d'achat

Activités principales

- -Définir une stratégie et une politique d'achats de l'entreprise
- -Négociation des dossiers stratégiques
- -Avoir une excellente aptitude à la négociation
- -Connaître les caractéristiques des produits achetés pour mieux négocier avec les fournisseurs
- -Maîtrise des outils bureautiques et des nouvelles technologies

PROFIL DU POSTE

4- RESPONSABLE PARC AUTO

Formation et expérience: Bac+2 (BTS, DUT) en maintenance automobile pour l'encadrement d'atelier ou en gestion pour le suivi de parc et de flotte de véhicules professionnels. Utilisation de logiciels de Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur -GMAO-de Progiciels de Gestion Intégrée Atout: Connaissance de Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement -HSE-

Missions : sous l'autorité du directeur général, sa mission est de :

- Supervise et contrôle l'entretien d'un parc de véhicules ou le suivi d'une flotte de véhicules

professionnels, selon la réglementation de sécurité.

Activités principales

- -Planifier et contrôler l'entretien, les réparations, les contrôles ou réceptions de véhicules
- Planifier et suivre l'attribution et l'utilisation de véhicules (disponibilités, durées, modèles, ...)
- -Superviser une structure, un parc de véhicules

PROFIL DU POSTE

5- INGENIEUR EN HYDRAULIQUE

Formation et expérience : masters spécialité en Réseau de distribution d'énergie et de

fluides, et environnement. Ecoles d'ingénieurs spécialisées dans l'hydraulique Connaissances scientifiques et techniques pointues (en génie civil, hydraulique, hydrogéologie) Bonne maîtrise de la réglementation sur l'eau et l'environnement Maîtrise des logiciels de modélisation et des outils de cartographie Atout : Connaissance de Réglementation en Hygiène, Sécurité, Environnement HSE-

Missions : sous l'autorité du Directeur général, sa mission est de

- -concevoir et réaliser les réseaux d'approvisionnement en eau,
- -réaliser les études techniques de faisabilité,
- -assister la maîtrise d'œuvre et assurer la mise en route des installations Activités principales :
- -Créativité et ingéniosité pour adapter et utiliser au mieux ses connaissances techniques
- -Capacité à défendre des contrats lorsque l'ingénieur hydraulicien est ingénieur d'affaires
- -Vigilance pour prendre les précautions nécessaires car l'ingénieur hydraulicien peut être amené à utiliser des matériaux dangereux
- -Possibilité d'effectuer des astreintes

PROFIL DU POSTE

6- ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES

Formation et expérience : Bac+2, Gestion des ressources humaines, ou management des ressources humaines. 05 ans d'expérience minimum dans un poste similaire. Maîtrise des logiciels de bureaux usuels (Word, Excel, Powerpoint)

Missions : sous l'autorité du directeur général, sa mission est de :

- -Gérer le personnel, pour son recrutement, ses dossiers administratifs;
- Assurer le suivi administratif du personnel;
- -Recruter le personnel par la procédure de l'entretien d'embauche

Activités principales :

- -Donner à la direction générale les ressources humaines suffisantes
- -Entretenir une bonne relation avec les autres services internes et les services publics externes
- -Garder un climat professionnel entre le personnel et la direction générale

PROFIL DU POSTE

7- ASSISTANT(E) AUX ARCHIVES

Formation et expérience : Bac+ BAC scientifique ou général. 5 ans d'expérience minimum dans un poste similaire. Maîtrise des logiciels de bureaux usuels (Word, Excel, Powerpoint)

Missions:

- -Classement et description
- -Conservation
- -Communication et valorisation
- -Gestion d'un service d'archives

Activités principales :

- -Aide et donne des conseils techniques en matière d'archivage auprès des services producteurs.
- -Tri et classement des fonds d'archives,
- -Aide à la recherche des documents en vue d'une consultation ou de la préparation d'une conception et réalisation de produits de médiation.

S. A. au capital de 300 000 000 FCFA

RCCM: CG/BZV/09B1554 - NIU: M2009110000301105 - BGFI Bank: 41003629011-38 - BSCA BANK 20008710000-67 Mpila - Rue Léon Jacob - B. P. 1108 - Brazzaville - République du Congo

- Téléphone : (+242) 06 988 11 88 - email : secretariat@enco-congo.com Route de l'Aéroport, arrêt PEMBA, quartier Mpita, Téléphone : (+242) 06 6820316 - email : secretariatpnr@enco-congo.com

DISPARITION

L'écrivain Victor Kissambou Makanga porté en terre à Dolisie

L'auteur du livre «Le football à l'aube du bégaiement de l'histoire», Victor Kissambou Makanga, a été inhumé le 7 mars dernier, au cimetière de Tsila, à Dolisie, la troisième ville du Congo, dans le département du Niari. C'était en présence du président Rémy Ayayos Ikounga et des membres des promotions Marien Ngouabi de l'Académie militaire et de l'Ecole militaire général Leclerc dont il faisait partie. L'écrivain est décédé le 28 février 2020 à Brazzaville, à l'âge de 54 ans, des suites d'un accident vasculaire cérébral (AVC).

rand ami des journalistes et grand lecteur des journaux et livres, son deuxième ouvrage en chantier, pourtant très avancé n'a pu être publié. Il le sera peut-être à titre posthume, avec le concours de ses amis.

Deux jours avant l'inhumation, un dernier hommage lui a été rendu à la Stèle des anciens enfants de troupe, dans la capitale, par ses frères d'armes, écrivains, parents, amis et connaissances. Avec eux, le président de l'Association des anciens enfants de troupe du Congo, l'Ancien enfant de troupe (AET) Rémy Ayayos lkounga.

Victor Kissambou Makanga était, avant tout, commandant des Forces armées congolaises.

Ancien enfant de troupe de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (promotion Marien Ngouabi-matricule 1665), mais également membre de la promotion Marien Ngouabi de l'Académie militaire, il était aussi impliqué dans l'humanitaire. Cela s'est justifié par ses

prestations et interventions avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Faisant l'évocation du disparu, le colonel Rodrigue Mouloungui a reconnu en sa personne, «un vrai camarade, un grand officier qui avait comme trait caractéristique connu de tous à l'Académie militaire Marien Ngouabi (ACMIL), celle de vouloir expliquer l'inexplicable. Il était un travailleur acharné, passionné et dévoué. Sa modestie et sa réserve ont fait de lui un bon camarade et un bon compagnon. Son désir de toujours bien faire, sa loyauté et sa bonté l'avait placé très haut dans l'estime et la sympathie de ses amis et des jeunes de l'ACMIL.

Né le 1ºr mars 1965 à Dolisie, Victor Kissambou Makanga a décidé de faire le long voyage du destin le 28 février dernier, à trois jours seulement de son 55º anniversaire. Et comme il aimait bien les calculs, nous dirons qu'il est parti à 54 ans et 362 jours. «Snake (ndlr: c'est le petit nom du disparu), le juste, dit la Bible, ne meurt pas tout entier,



Victor Kissambou Makanga

il laisse derrière lui les traces de ses vertus», a souligné le colonel Rodrigue Mouloungui. Homme aux multiples facettes, a fait remarquer, dans l'oraison funèbre, l'AET Charles Kouanga, Victor Kissambou Makanga a tiré sa révérence inopinément à l'aube de ses 55 ans. «Oui, Snake s'en est allé, lui qui, très tôt depuis sa tendre enfance à l'école primaire Saint-Joseph de Dolisie, probablement par mimétisme à Branby Kissambou Patrice dit "Krispa", son frère aîné qui deviendra d'ailleurs l'un de nos grands parrains, naguère déjà enfant de troupe, s'était forgé également le destin de soldat. Homme de lettres, il en fera sa passion, et s'en servira pour essayer de définir les nouvelles normes applicables au football

moderne. Son livre intitulé: "Le football à l'aube du bégaiement de l'histoire", manifeste clairement sa maîtrise des arcanes du football.»

A l'auteur de cet article, il disait, lors de leurs rencontres au début de cette année: «Monsieur le journaliste, il fallait que je m'implique pour qu'enfin, sur les vareuses de notre équipe nationale, figure désormais l'étoile du titre gagné en 1972 à Yaoundé, au Cameroun, à l'instar d'autres équipes vainqueurs du même trophée. Un manguement a été rattrapé!». Snake, "Vicky" pour les intimes et les frères d'armes, a refermé la parenthèse de sa vie. Il n'a vécu que 19710 jours sur cette

Boris B.

OBSEQUES D'AURLUS MABELE

Le Roi du soukous inhumé dans la stricte intimité

ans l'article publié dans l'édition du mardi 24 mars, nous annoncions que pour cause de coronavirus qui fait des ravages aux quatre coins de la planète, le célèbre chanteur congolais Aurlus Mabélé (Aurélien Miatsonama à l'état civil), le Roi du soukous, décédé le jeudi 19 mars à l'hôpital Simone Veil d'Eaubonne, en Région parisienne, ne pouvait avoir droit à des obsèques à la dimension de sa renommée. C'est ce qui s'est réalisé.



La dépouille de l'artiste au cimetière

Celui qu'on surnommait aussi le grand Gourba a, en effet, été porté en terre le vendredi 27 mars en Région parisienne, dans la stricte intimité. C'était en présence d'une dizaine de personnes seulement, parmi lesquelles sa fille, la rappeuse Liza Monet.

Comme quoi, les hommages au cofondateur en 1986 du groupe Loketo, qui a tiré sa révérence à 67 ans, auront lieu, certainement, après la fin du confinement imposé dans plusieurs pays à travers le monde, à cause de la pandémie du coronavirus.

C.E.

INVITATION A SOUMISSIONNER



« RFP PROC-001-2020 : Recrutement de deux sociétés pour la fourniture de services d'impression de documents et de sérigraphie »

Le programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en République du Congo, lance une invitation à soumissionner pour le Recrutement de deux sociétés pour la fourniture des services décrits cidessus

Le Dossier d'Appel d'offres peut être téléchargé sur le site suivant :

- UNDP Procurement: http://procurement-notices.undp.org/_sous le numéro 64633

Les offres doivent comprendre une <u>proposition technique signée et une proposition financière, placées sous plis scellés distincts</u> (portant respectivement et distinctement la mention « Offre technique » et « Offre financière »), dans deux enveloppes scellées et une copie en version scannée sur support CD ou clef USB (POUR LES ELEMENTS TECHNIQUES UNIQUEMENT) qui devront nous parvenir par courrier (DHL) ou par porteur à l'adresse suivante :

Programme des Nations Unies pour le Développement

A l'attention de Monsieur le Représentant Résident du PNUD en République du Congo,

Angle Avenue Cardinal Emile Biayenda (ex Foch) /Rue Behagle, Centreville

B.P.: 465 Brazzaville, République du Congo

Et porter la mention : « RFP/PROC/001/2020_ Fourniture de services d'impression de documents et de sérigraphie »

Tel: (242) 06 660 85 76

Votre offre devrait être présentée avec la mention suivante :

« NE PAS OUVRIR »

« RFP/PROC/001/2020: Fourniture de services d'impression de documents et de sérigraphie»

Les offres devront parvenir à l'adresse susmentionnée, par courrier ou par porteur au plus tard le **lundi 27** avril 2020 à 17h30 heure de Brazzaville. Toute offre nous parvenant après cette date sera rejetée.

Cordialement,

Emma N'gouan-Anoh Représentante Résidente Adjointe

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Chers Parents, chers étudiants, vous qui cherchez un cadre idéal pour les études : La Direction du Centre de Formation et

d'Information Suéco a le réel plaisir de vous informer que la deuxième rentrée académique 2019-2020 est fixée au 06 Avril 2020. Les inscriptions et réinscriptions sont déjà ouvertes à la Scolarité pour :

Les Bacheliers, les filières suivantes: BTS & Licence Pro: – Management des Ressources
Humaines - Banque et Finance - Génie
Logistique et Transport – Marketing et
Action Commerciale – Comptabilité et
Gestion des Organisations – Assistant de
Direction – Réseau et Télécommunication.



- > Durée de la formation BTS : 20 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Durée de la formation Licence pro : 10 mois + 2 mois de stage en entreprise
- Les non-bacheliers, les filières suivantes : CAP : Pâtisserie & Secrétariat Bureautique : *Durée de la formation : 6 mois*

2^{ème} Rentrée Académique 2019-2020 : Lundi 06 Avril 2020



Les candidats qui s'inscrivent en février 2020, bénéficieront d'une inscription gratuite et une réduction de 10% des frais de scolarité du 1^{er} mois

Suéco offre aussi des formations à la carte

- ➤ Informatique (Word Excel Publisher Power Point et autres logiciels à la demande)
- > Anglais (Beginner level Intermediate level Advanced level)

Contacts: <u>suecoeec@yahoo.fr</u> / <u>contact@sueco.org</u> Tél. (+242) 06.679.12.91 / 06.654.51.93

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

DÉCÈS DE JEAN-CLAUDE GANGA

Une figure emblématique du sport disparaît

Cela faisait environ trois semaines seulement que Jean-Claude Ganga était revenu au pays pour inhumer son épouse décédée en France. Il comptait rester quelques jours avant de repartir. C'était sans compter avec la fermeture des frontières aériennes qui l'a condamné à rester à son domicile de Mbouono, à Brazzaville. La mort l'y a finalement surpris samedi 27 mars 2020 à l'âge de 86 ans.

ean-Claude Ganga a été un acteur et un témoin privilégiés de la naissance et du développement du sport en Afrique. C'est une perte sans égale. Elle frappe non seulement le Congo, mais aussi l'Afrique tout entière. Personnage mythique, il aura en effet marqué de sa personnalité la vie sportive congolaise et celle du continent dont il a été pendant de longues années la pyramide, l'un des hommes d'influence. Force tranquille, fin et ouvert, il savait écouter, comprendre et répondre avec une touche d'humour. Politicien habile, panafricaniste militant et tiers-mondiste convaincu, il s'y connaissait pour désamorcer les crises et dénouer les conflits. Ses prises de position ont toujours témoigné de la passion sincère qu'il portait au sport congolais et africain dont il suivait pas à pas l'évolution. Patron du Conseil supérieur du sport en Afrique (CSSA), de 1966 à 1979, ministre des Sports du Congo (1985-1989), président de l'Association des Comités nationaux olympiques d'Afrique (ACNOA), de 1989 à 1999, puis membre du Comité exécutif du CIO, Jean-Claude Ganga exerçait pleinement toutes ses responsabilités et écrasait de sa forte personnalité ses pairs. Il fit du CSSA et de l'ACNOA des institutions crédibles et respectées. Sa volonté d'autonomie le conduisit maintes fois à en découdre avec les présidents des fédérations internationales, y compris même celui du Comité international olympique (CIO). Jean-Claude Ganga, c'était vraiment les années de braise du sport africain.

Né le 28 février 1934 au village Bacongo, actuellement deuxième arrondissement de Brazzaville, de parents profondément chrétiens catholiques, Jean-Claude Ganga fait ses études primaires à l'école Saint-Joseph de Bacongo, puis les secondaires à l'école Jeanne d'Arc qui cédera plus tard la place au collège Chaminade tenu par les frères marianistes venus de Saverne et de Bordeaux (France). En ce temps-là, il hàbitait la rue Guynemer devenue de nos

jours Rue des Trois Francs. Son frère aîné devenu séminariste étant tombé gravement malade puis exclu du séminaire, Jean-Claude Ganga interrompt ses études secondaires pour entrer dans la vie active afin d'aider ses parents à couvrir les soins onéreux occasionnés par la maladie de l'aîné. Il devient maître d'Ecole de l'enseignement privé catholique. Homme dynamique à l'esprit éveillé, Ganga ne tarde pas à devenir dans le corps enseignant un syndicaliste ardent de la Confédération syndicale chrétienne. Il fait partie du groupe de militants qui engagent, au cours Jean-Claude Ganga, un homme d'influence

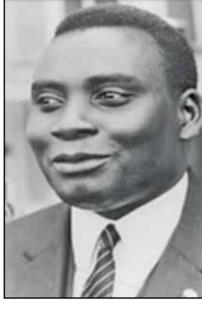
des années 1950, en compagnie d'autres collègues de l'enseignement confessionnel, la lutte âpre pour la parité des salaires avec les enseignants de l'école publique. Une lutte qui se terminera par une brillante victoire jusqu'au seuil des années soixante, le premier gouvernement de l'abbé Fulbert Youlou ayant finalement mis sur le même

pied d'égalité la rémunération de tous les enseignants congolais du public comme du privé, sans pour autant nationaliser l'Education nationale.

Jean-Claude Ganga se fait alors remarquer comme un défenseur des brimés de la société et des victimes de la discrimination. Il est de tous les combats pour l'égalité des chances. De la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, il en fera son affaire. Il a raconté tout cela dans son livre intitulé "Combats pour un sport africain". Au lendemain de l'indépendance du Congo, il devient le premier inspecteur de la Jeunesse et des Sports après des stages en Israël puis en France.

Nommé directeur de la Jeunesse au ministère de l'Education nationale, chargé de la Jeunesse et des Sports, il prend une part active aux différentes manifestations sportives organisées par la France (Jeux de la Communauté, Jeux de l'Amitié) en Afrique francophone et Madagascar de 1958 à 1964. Chemin faisant, avec l'aide de son ami Boniface Massengo puis le soutien de la France, le ministère congolais de la Jeunesse et des Sports obtient la création par le Congo-Brazzaville en 1965, des Ters Jeux africains patronnés par le Comité international olympique (CIO).

Au lendemain de ces Jeux dont il a été la cheville ouvrière,



est créé à Bamako (Mali) le CSSA qui installe son siège à Yaoundé (Cameroun). Jean-Claude Ganga en devient le premier secrétaire général de 1966 à 1979. Au sein du CSSA, Jean-Claude Ganga engage un rude combat pour le sport africain ainsi qu'il l'a qualifié dans son premier livre traduit en chinois. Un combat qu'une fois de plus il gagnera, non sans mal, car il aboutira à l'exclusion de l'Afrique du Sud du CIO et des fédérations internationales. au temps où ce pays qui tenait prisonnier Nelson Mandéla et ses camarades du Congrès National africain (ANC), pratiquait une horrible discrimination raciale même dans le sport. Un combat redoutable où Ganga se fera peu d'amis dans le monde sportif occidental, mais qui lui vaudra plus tard beaucoup d'admiration de Mandéla et des partisans anti-apartheid, sans oublier les défenseurs des droits de l'Homme.

Jean-Claude Ganga quitte le CSSA en 1979, après 13 années de loyaux services, puis se retire en France pour quelques années de repos. Le Congo le récupère en 1982 pour en faire un diplomate. Il est ambassadeur en Chine, Corée du Nord et Vietnam. De retour au pays, le samedi 7 décembre 1985 le président Sassou-Nguesso le nomme ministre du Tourisme, du Sport et des loisirs, dans le Gouverne-

ment dirigé par Ange Edouard Poungui, bien qu'il ne soit pas membre du PCT, parti au pouvoir auquel il refuse d'adhérer. Son ami Auxence Ikonga et lui seront les seuls membres du Gouvernement non membres du parti unique de l'époque.

Après la guerre civile de 1997, Jean-Claude Ganga_s'exile momentanément en France. En 1999 éclate «le scandale du siècle» au CIO dont il était maintenant membre du Comité. Il est parmi ceux qui sont éclaboussés et exclus, mais ses accusateurs n'ayant pas apporté de preuves suffisantes, il est blanchi de toute accusation de corruption. Jean-Claude Ganga est lavé et réhabilité en 2004. Libre de tout soupçon! Sans pour autant réintégrer le giron olympique. Hélas!

A 80 ans, en 2015, année de la commémoration du cinquantenaire des 1ers Jeux africains dont il est l'un des pères fondateurs, il regarde avec un sourire de satisfaction les services considérables rendus au sport congolais et par-dessus celui, au sport africain. Un sport devenu majeur et qui remporte désormais les trophées les plus prestigieux partout où les dieux du stade s'affrontent.

«Le gamin de Bacongo, élu à plusieurs reprises grand dirigeant du monde sportif, aura vécu avec ferveur l'idéal de fraternité et d'égalité de chance que diffuse le sport partout où il rassemble les peuples sans distinction aucune. Pour l'Afrique, son continent, et le Congo, Ganga n'aura pas rêver en vain. «Les Jeux créé par les Africains, pour les Africains» au nom de l'idéal olympique, comme il aimait à le dire chaque fois qu'il prenait la parole au nom du sport, ont cessé d'être une fiction depuis belle lurette sous le ciel du Continent noir», conclut Guy Bikouta Menga, dans l'avant-propos "Il était une fois les Jeux africains", un livre de révélations inédites de du disparu.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

(*Avec des extraits de l'avant-propos du livre "Il était une fois les Jeux africains)

COVID-19

Les footballeurs se mobilisent contre la pandémie

ace à la pandémie qui gagne du terrain, les footballeurs multiplient les messages de sensibilisation pour tenter d'éviter la propagation du coronavirus.

Les Diables-Rouges A' du Congo, notamment Hardy Binguila, Payhel Ndzila, Mouandzibi, Ismaël Ankobo et Dimitri Bissiki-Magnokélé ont lancé avec la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) une croisade contre la pandémie à travers une vidéo attirant l'attention sur la situation sanitaire actuelle et mettant



en garde au danger de la propagation du Covid-19. Des légendes du football africain ne sont non plus restées insensibles face à ce drame. Parmi elles on compte Roger Milla, Joseph Antoine Bell (Cameroun), Herita Ilunga, Trésor Lomana Lualua (RD Congo), El Hadji Diouf, Alassane N'Dour, Khalilou Fadiga, Diomansy Kamara (Sénégal), Mustafa El Haddaoui (Maroc), Jean Ssenide (Ouganda), Wael Gomaa (Egypte), Fatau Dauda (Ghana) ou encore Vincent Enyeama (Nigéria). Ils sont réunis sous les hashtags #Safehands et #Noshandshake qui veulent dire en français, «sécuriser vos mains» et «pas de poignées de mains». Conformément aux recommandations des autorités sanitaires dont l'une est d'éviter les déplacements, c'est de leurs domiciles qu'ils ont pour la plupart réalisé une courte vidéo dans laquelle ils soulignent l'importance de se laver les mains et d'éviter les poignées de main pour stopper la transmission du Covid-19. Les messages relayés dans cette vidéo portent sur les étapes pour un bon lavage des mains: appliquer du savon-faites bien mousser vos mains avec du savon- frottez vos mains pendant au moins 20 secondes- rincez-vous les mains à l'eau clairesechez-vous les mains avec une serviette propre. A l'instar de ces légendes africaines, d'autres acteurs du football africain notamment Yaya Touré et Samuel Eto participent avec la FIFA et l'OMS à une campagne de sensibilisation sur les mesures barrières qui met-

tront fin à la propagation du virus.

EQUIPE DE FRANCE DE FOOTBALL

Le premier entraîneur gagneur est mort

e foot français est en deuil. Les "Bleus" pleurent leur ■ancien sélectionneur. entre 1976 et 1984. Michel Hidalgo est mort jeudi dernier à l'âge de 87 ans. Il fut l'un des sélectionneurs tricolores les plus appréciés et les plus populaires. Le nom de Michel Hidalgo restera à jamais associé à la première grande victoire du football français: il était le sélectionneur de la bande à Platini, triomphante à l'Euro-1984, deux ans après les larmes de Séville. Ces deux événements ont contribué à faconner sa légende.

Hidalgo était un homme qui connaissait déjà bien le football. Il a débuté sa carrière professionnelle au Havre. Il a également joué au Stade de Reims et à l'AS Monaco.

A la tête d'une génération dorée, Hidalgo avait bâti une équipe de France tournée vers la création et le beau jeu avec pour maîtremot «le plaisir», s'appuyant



Hidalgo porté en triomphe en 1984

sur le carré magique Michel Platini-Alain Giresse-Jean Tigana-Bernard Genghini (bientôt remplacé par Luis Fernandez). Les Africains aimaient bien cette équipe qui les a subjugués. Nombreux ne résistaient pas à la voir et ne réchignaient pas à rester longtemps collés à leur poste de télévision.

Avec sa disparition se tourne une des plus belles pages du football français. Il restera le sélectionneur de l'équipe championne d'Europe en 1984, premier trophée majeur du football français et de «Séville 82», cette épique demi-finale du Mondial

perdue aux tirs au but contre l'Allemagne.

Refus d'être ministre des Sports Après la victoire lors de l'Éuro, Michel Hidalgo avait quitté son poste de sélectionneur. Il refusa la proposition de Laurent Fabius de devenir ministre des Sports, mais préféra rejoindre en 1986 l'OM dirigé par Bernard Tapie. Club dans lequel il occupera la fonction de manager jusqu'en

Président de l'UNFP

Né en 1933 à Leffrinckoucke, dans le Nord de la France. Hi dalgo présida de 1964 à 1969 l'UNFP, le syndicat des joueurs professionnels, et fut un artisan de la création de la FIFpro en 1965, obtenant en 1969 l'entrée en vigueur du contrat à temps (en lieu et place du contrat à vie). Jusqu'au bout, Michel Hidalgo est resté un apôtre du jeu offensif, à l'image du rapport de six propositions qu'il remit à la LFP en 2006, visant à augmenter le nombre de buts dans le Championnat de France, en donnant par exemple deux points à chaque équipe en cas de match nul avec des buts. Ces derniers temps, il vivait à Marseille.

Selon un de ses proches, son décès n'est pas lié au coronavirus, mais à une maladie qui l'a beaucoup affaibli ces dernières années.

Jean ZENGABIO

Lamentation de mère «Brazzaville, la verte»

Mes très chers citadines et citadins, Brazzavilloises et Brazzavillois, laissez-moi profiter de cette période où des conférences sont organisées ici au Congo «pour une nouvelle configuration des villes congolaises» et dont le thème «Cité et Citoyenneté» a été brillamment animé par l'un de mes citadins, Joseph Badila, pour me plaindre de votre comportement irrespectueux et irresponsable envers moi, votre mère.

ouffrez que je vous rappelle mon histoire. Moi, Brazzaville la Verte, votre mère, j'ai été fondée le 3 octobre en 1880 par Pierre Savorgnan de Brazza. Je n'étais qu'un terrain sablonneux, très perméable à propos duquel Charles de Chavannes, son compagnon et secrétaire particulier, avait écrit: «Les cases sortent de terre peu à peu, simples paillottes au toit de chaume grossier; les parois sont faites de branchages entrelacés. Avec le bois provenant de la démolition des caisses, j'établis les premiers moules à briques. De jeune bois d'Okoumé serviront à édifier la charpente (de ma case) et l'immense toit sera fait de chaume épais; les nervures et les feuilles de palme de raphia (qu'il faut aller quérir très loin). serviront à enformer les parois avec une certaine élégance, le sol sera dallé de briques cuites iointovées avec de l'argile. Voilà l'humble début de Brazzaville.» Plus tard, entre 1888 et 1911, je me construisis en trois quartiers qui se superposaient en marches d'escaliers: «Le Plateau», quartier administratif où l'on trouvait le Palais du Gouverneur, le palais de Justice, la prison, le marché couvert, les bureaux des douanes, le camp militaire «Tchad», la cathédrale Sacré-Cœur, etc., «La Plaine», quartier commerçant et «M'Pila» quartier industriel et commerçant. Au nord et

au sud de ces trois quartiers séparés respectivement par les ruisseaux de la M'Foa et de La Glacière, furent construits deux quartiers dits indigènes: Poto-Poto et Bacongo. Entre ces quartiers, la brousse (les matitis) s'insinuait en terrains vagues qui plus tard cédaient la place à des parterres des fleurs. En 1936, avec l'arrivée du Gouverneur Général Reste, je connus un boom économique et social, et mon embellissement. En effet, de nouveaux immeubles tels que l'actuel Palais de Justice, le Trésor Public (l'actuel Conseil Économique et Social), l'ancien hôpital général, l'Église Saint François d'Assise, etc. furent construits.

Le gouverneur Général Reste, l'un de mes bâtisseurs, affirmait: «À Brazzaville, j'ai voulu des jardins et des parcs, des pelouses, des tapis de gazon, des corbeilles de fleurs, donnant à cette ville une élégance toute moderne, une impression d'accueillante fraîcheur et de santé...Brazzaville est aujourd'hui une symphonie puissante et douce: des palmiers, des acacias, des eucalyptus, des cocotiers, des fromagers monstrueux, des flamboyants... Des allées nombreuses et sur le pourtour du plateau Bacongo, cette promenade des Rapides; dominant le fleuve et qu'envieraient bien des capitales... Brazzaville avait toute la grâce de la nature et tout l'art de ses urbanistes...Brazzaville



Dieudonné-Antoine-Ganga

est appelée à jouer un rôle de premier plan. Elle doit devenir davantage encore dans l'avenir une des grandes métropoles du continent noir...Elle se doit d'être un foyer spirituel, un centre d'études où viendront se former, dans l'esprit français, ces forces nouvelles qui feront l'Afrique de demain...

La tâche lui incombe — elle l'a déjà noblement assumé dans le passé — de présider à l'épanouissement de notre culture toute d'humanité, de justice et de fraternité: elle doit être un phare qui éclaire et qui vivifie...» J'aurai ainsi abrité le Centre d'Enseignement Supérieur de Brazzaville, le Grand Séminaire Libermann, l'École Normale Supérieure de l'Afrique Centrale, l'Hôpital Général de l'A.E.F., etc. J'ai été la capitale de la France Libre, pendant la Seconde guerre mondiale; j'ai abrité aussi, en 1965, les premiers Jeux africains et en 1996, le FESPAM, etc.

Comme l'affirmait André Davesne, «je ressemblai, malgré mon titre de chef-lieu, davantage à un grand et coquet village qu'à une ville moderne. Très peu de ces mornes rues où des maisons revêches s'alignaient coude à coude; par contre de belles et larges avenues bordées de jardins dans lesquels les habitations se dissimulaient.»

En tout cas, je fus un immense parc, d'où mon sobriquet «Brazzaville la verte»: «partout des pelouses de «paspallum», ce tenace chiendent qui résiste à des mois de sécheresse; des pergolas qu'escaladaient des plantes grimpantes; des arbres magnifiques: palmiers aux élégants panaches, manguiers couverts de fruits qui pendillaient au bout de longs pédoncules, arbres de fer aux voutes harmonieuses d'où tombaient de lourdes grappes violettes qui ressemblaient à la glycine, acacias de toutes espèces au feuillage dentelé délicat et mobile, et surtout flamboyants qui semaient la splendeur pourpre de leurs bouquets.» L'on entendait aussi les oiseaux chanter à la lisière de la forêt de la Patte d'Oie et du bois de la Glacière. Tout cela nous berçait, vous et moi.

Malheureusement, aujourd'hui, il m'a été donné d

il m'a été donné d e constater avec amertume que je ne cessais de perdre mon charme d'antan. La forêt de la Patte d'Oie et le bois de la Glacière ont été détruits. Je suis devenue, en effet, une vieille ville ridée et éclopée où tous mes citadins marchent ou roulent clopin clopant dans des avenues et rues cahoteuses, ensablées, jonchées de nids de poules et de gros trous béants, inondées de mares d'eau après chaque pluie; une cité où certaines de mes rues et avenues ont été transformées en dépotoirs, en carrosseries de «voitures potagers» voire même en cimetières des épaves et autres carcasses de voitures dont dégoulinent en permanence les huiles crasseuses des moteurs rouillés; une cité où encore d'autres rues sont des impasses sans issue, des niches des chiens errants, affamés et chétifs.

errants, affamés et chétifs. Le stade Eboué, jadis temple de football où mes équipes AS Bantous, AS Lorraine, CARA, Diables-Noirs, Etoile du Congo, Lumière de Bacongo, Nancy-Kahunga de Bacongo, Patronage, Racing Mobebisi se livraient à des joutes sportives, est devenu un terrain vague; le stade Marchand, un dépotoir d'une entreprise chinoise de construction, mes trottoirs, des «ngandas» que prennent d'assaut, très tôt le matin, les bacchantes et les vendeurs de fripes et d'autres pacotilles; tous mes marchés (les marchés Total, de Moungali, de Ouenzé, de Poto-Poto) débordent dans les rues et avenues avoisinantes, où il devient impossible de marcher et de circuler à moto, à vélo ou en voiture. Un véritable parcours de combattant! Les bars-dancings et les buvettes, comme Faignond, Lumi-Congo (Macedo), Super-Jazz, Bouya, Elysée-Bar, Pigalle, Chez Tahiti, la Casa Antica, etc. dont les haut-parleurs diffusaient des décibels dans mes banlieues ont «disparu de la circulation»; les salles de cinéma ABC, Ebina, Le Paris, Le Vog, Lux, Rex, Rio, Star et Vox, ont, elles aussi, disparu. Elles ont été transformées soit en super marchés chinois, soit en temples des églises dites de réveil.

Quant aux bibliothèques, elles sont quasi inexistantes dans ma cité. J'ai peur qu'à cette allure, vous et vos enfants ne sombriez dans l'obscurantisme. Mes bâtiments et autres immeubles, comme les immeuble fédéraux, les bâtiments administratifs, le lycée Savorgnan de Brazza où ont été formés beaucoup de cadres, l'église Saint Pierre Claver, etc., sont soit d'une propreté douteuse, soit défraîchis. Les cimetières du centre-ville, de la Tsiémé, d'Itatolo et de Moukounzi Ngouaka sont envahis d'herbes luxuriantes, au point d'être des repaires des bandits et de fumeurs de chanvre, de nids de guêpes et de serpents venimeux.

Bref, avec l'extension dont je suis l'objet depuis quelques années dans des banlieues aux terrains sablonneux, marécageux, propices aux érosions, au principe de «Tout pour le Peuple», je ne suis plus «Brazzaville la verte» où il faisait frais et bon vivre, où les matinées étaient délicieuses.

Je suis devenue «Brazzaville aux herbes» où vous semblez vous complaire de cohabiter avec les souris, les cafards, les crapauds, les mouches et les moustiques, où les vendeurs aux marchés vendent des denrées alimentaires à même le sol et dans la boue, où l'eau potable coule rarement des robinets, où le délestage et les coupures d'électricité sont légion, où la misère et la pauvreté galopent à une allure vertigineuse, où les malades croulent sous le poids des ordonnances dans les dispensaires, les cliniques de fortune et les hôpitaux, incapables de vous prodiguer des soins adéquats et de vous fournir gratuitement de l'aspirine. L'on y respire aussi de l'air malsain et pollué. L'on n'y aperçoit plus «l'adorable lumière, jeune et gaie, qui se jouait sur les pelouses d'un vert cru, entre les feuilles légères des mimosées et qui projetait sur le sol de mouvantes tâches de soleil». Les arbres de fer aux fleurs violettes et les flambovants aux fleurs rouges écarlates qui bordaient respectivement à Bacongo, les avenues De Brazza

aux fleurs rouges écarlates qui bordaient respectivement à Bacongo, les avenues De Brazza et Simon Kimbangu et dont l'ombre profitait aux piétons, ont été simplement abattus par des maires zélés pour des raisons de sécurité (sic).

D'autre part, mon histoire commence à être tronquée. Par exemple, l'une des parties du Square De Gaulle est appelée, depuis quelques années, «la place du Rotary». Je me demande pourquoi. En tout cas, mes points de repère, mes land marks n'existent plus. Mon histoire est presqu'effacée.

Quant à ma corniche où vous déambuliez soit en amoureux, soit pour faire du sport, soit encore pour admirer chaque soir, les couchers de soleil ensanglantant l'horizon, elle est fermée, à cause de la partie qui s'est effondrée derrière la mairie et le ministère de la Défense. Je ne sais pas quand elle rouvrira.

Enfin, nul n'est besoin de rappeler que les hommes, comme vous mes citadins d'ailleurs. dans leur immense majorité, ont un extrême besoin de paix. Mais amèrement, j'ai constaté que dans la violence aveugle, les guerres et la haine ont fauché et détruit la vie de vous mes citadins en général et de ce que j'ai de plus cher, les enfants. Vous les avez transformés en enfants de la rue, en mendiants, en diplômés sans emploi, en enfants à l'avenir incertain, en petites brutes arrogantes, en «bébés noirs», en «Américains», en «Arabes», en «koulounas» ou encore en tristes zombies mutilés, craintifs, apeurés, hébétés par votre

> Dieudonné ANTOINE-GANGA

«Bakento ya Congo»

Voici un exemplaire du magazine d'information de l'Union révolutionnaire des femmes du Congo (URFC). Numéro spécial VI° Congrès ordinaire de l'URFC. Les Femmes congolaises se souviennent-elles encore de ce VI° congrès de l'ancienne et unique organisation des femmes du Congo? Il s'est tenu du 10 au 13 mars 1986. Ce magazine spécial, qui porte le N° 28 du trimestre janvier-mars 1986, est consacré à ce congrès.

Lette année-là, ce fut à nouveau à la date du 13 mars que fut célébrée la journée nationale de la femme congolaise. Cette date, faut-il le rappeler, fut retenue en souvenir de la dernière apparition officielle du Président Marien Ngouabi, le 13 mars 1977 et de son discours prémonitoire devant les femmes Congolaises. Ce congrès fut déclaré Congrès du renforcement et de la consolidation de l'unité, de l'engagement et de la maturité politique de la femme Congolaise. Il consacrait la création de quatre unions catégorielles au niveau des femmes: -union des femmes travailleuses -union des femmes paysannes -union des femmes commerçantes, vendeuses et artisanes -union des femmes des mutualités et des femmes ménagères

La Secrétaire générale sortante, la camarade Elise Thérèse Gamassa, pouvait être fière de dresser le bilan des quatre années de son mandat au plan organisationnel, au niveau des méthodes de travail de la direction, de l'éducation et de l'intégration des femmes au mouvement coopératif. A cette

époque, à l'URFC, comme dans toutes les institutions, on trouvait noble de dresser un bilan réel pour analyser le travail accompli, se réjouir des résultats positifs, dénoncer les erreurs et les faiblesses de la direction, inviter à prendre les bonnes résolutions pour des actions futures. Cela veut dire qu'il existait des instances de controle et d'evaluation des activités des structures tout comme dans les administrations, il existait des inspecteurs dont le rôle était d'évaluer et d'apprécier le travail de

Elise Thérèse Gamassa avait, par exemple, déploré les inégalités du système coutumier, tout en se félicitant de l'adoption, deux ans plus tôt, du nouveau Code de la famille (Loi N° 073/84 du 17 octobre 1984) et de sa promulgation le 17 octobre 1985. Elle se réjouissait également de l'accroissement significatif de l'effectif global de militantes de 86.069 à 94.016 soit (9,59%).

S'appuyant sur les mots d'ordre des Présidents Ngouabi et Denis Sassou-Nguesso, l'URFC se félicitait de la place de la



Couverture Bakento ya Congo femme dans la société congolaise et de sa progression dans l'éducation, en particulier dans l'enseignement supérieur, avec une augmentation croissante du nombre des enseignantes et des étudiantes. Ne dit-on pas qu'éduquer la femme, c'est éduquer la société? Elle déplorait, néanmoins, l'analphabétisme persistant en milieux féminins et le désintéressement des intellectuelles aux activités de l'Organisation.

Ce Numéro spécial nous apprend que la date du 13 mars avait été déclarée «Journée nationale de la femme congolaise» par le 3° congrès ordinaire du PCT en juillet 1984. Journée chômée et payée.

Depuis, il est vrai, avec la fin du mono, beaucoup de choses ont changé, l'eau a coulé sous les ponts. Il y a eu la Conférence

nationale souveraine, puis cette guerre fratricide dont on a jamais fait le bilan en termes de causes, victimes, conséquences, réconciliation et réparations. Les femmes ont certainement continué leur progression et leur émancipation au sein des multiples partis politiques qui les encadrent. Le foisonnement des "Muziki" des confréries religieuses et autres mutuelles, la promotion des femmes pasteurs...semble avoir apporté de nouvelles aptitudes, de nouveaux comportements et de nouvelles attitudes en vue de l'émancipation totale

Le droit coutumier a évolué avec la société, mais les femmes restent à plaindre, parce que les dots sont devenues une occasion de marchandages et de surenchères qui ravit certaines femmes, quand bien même cette débauche financière et matérielle reste une caractéristique des parvenus. Les décès et les funérailles demeurent des moments très pénibles pour les veuves.

La femme Congolaise, mère, épouse et militante trouve-t-elle satisfaction après plusieurs décennies de lutte où son redoutable slogan «Seule la lutte libère» galvanisait les grand-mères et les mamans de celles qui tiennent aujourd'hui le haut du pavé dans la course

effrénée au positionnement politique, aux biens matériels et à la dégénérescence de l'Etat et à la mal gouvernance.

Les idéaux de l'URFC semblent dépassés. C'est fossilisant aujourd'hui de mentionner «l'unité effective» de toutes les femmes autour d'un même combat, lorsque des femmes jeunes et moins jeunes défilaient alors sous un soleil ardent, le point levé, pour fustiger le tribalisme, l'ethnocentrisme, la gabegie, la discrimination et les injustices

en vue d'un monde meilleur pour tous. Même si les femmes sont à égalité avec les hommes au niveau des antivaleurs et la parité totale dans les institutions publiques comme privées, la problématique du genre reste d'actualité. Et cette lutte-là demeure permanente et l'on entendra encore avec nostalgie proclamer: «Seule la lutte libère!».

Bonne fête, mesdames!

Gustave Pana ZOULA

